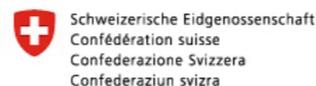
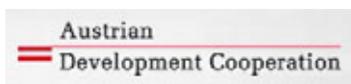


Rapport annuel AWEPA 2009

l'AWEPA fête ses 25 ans



Donors



Sommaire

Messages de la Présidente 4

2009 – Une année de croissance 6

L'AWEPA 8

Acronymes 9

Programmes et partenaires africains régionaux 10

Faire participer les parlementaires dans le débat sur l'efficacité de l'aide 11

Mobiliser les parlements pour le NEPAD (MPN) 11

Réseau de Femmes Parlementaires d'Afrique Centrale (RFPAC) 12

Soutien au Pacte de stabilité dans la région des Grands Lacs 13

Genre 14

TMF: Promouvoir les valeurs de la démocratie dans la région des Grands Lacs 15

Programmes et partenaires bilatéraux africains 18

Parlement PanAfricain (PAP) 19

Assemblée législative Est-Africaine (EALA) 21

Programmes nationaux 23

Parlement de la République du Burundi 24

Parlement de la République Démocratique du Congo (RDC) 25

Parlement du Kenya 26

Parlement du Mozambique 27

Parlement de la République du Rwanda 28

Somalie 29

Parlement de l'Ouganda 30

Programmes sous-nationaux 32

L'Assemblée législative du Sud-Soudan (SSLA)

et les dix assemblées d'État du Sud-Soudan 33

Programme de Soutien des Législatures Provinciales d'Afrique du Sud (SAPL) 35

Programmes Européens 37

Programme Européen 38

Sections Européennes 39

Faits saillants de la section européenne 40

Sections AWEPA dans les nouveaux États membres de l'UE 40

Publications de l'AWEPA 42

Conseil Consultatif de l'AWEPA 43

Comité exécutif de l'AWEPA 44

Conseil de l'AWEPA 44

Personnel AWEPA Staff (décembre 2009) 45

Revenus et dépenses de 2009 46

Messages de la Présidente

2009 FUT L'ANNÉE DES 25 ANS DE L'AWEPA. IL Y EUT DE NOMBREUX événements pour célébrer l'occasion durant l'année, avec une grande manifestation au Cap (Afrique du Sud) en octobre, une conférence sur le thème « Promouvoir la Démocratie Parlementaire en Afrique ». La célébration de l'anniversaire a impliqué des membres du conseil consultatif AWEPA, dont Mme Graça Machel et le docteur Mary Robinson. Les Parlementaires Européens et Africains étaient fortement représentés, ainsi que d'autres associations parlementaires.

Depuis les débuts de l'AWEPA en tant qu'organisation de soutien aux Sud-Africains dans la lutte contre l'apartheid, Le Cap était l'endroit idéal pour cet événement. Les progrès réalisés au cours des 25 dernières années ont été abordés (notre lettre d'information comprend une série d'interviews mettant en lumière certains d'entre eux), mais l'accent était principalement mis sur les besoins actuels. Une démocratie parlementaire, pour la bonne gouvernance, la justice et le respect des droits de l'homme, est toujours aussi essentielle aujourd'hui qu'il y a 25 ans.

L'AWEPA chérit le fait que la dignité humaine est un droit de naissance pour chaque individu, et soutient ceux qui se consacrent au respect des droits de l'homme. Par conséquent, le Comité exécutif a décidé de créer en 2006 l'Human Dignity Award de l'AWEPA, qui est attribué par l'AWEPA tous les deux ans à une personne qui a excellé dans le respect de la dignité humaine. Le premier prix a été attribué à l'ancien président d'Afrique du Sud, M. Nelson Mandela. En 2009, le prix a été décerné au cours de la conférence du Cap au président d'honneur de notre Conseil Consultatif, Sa Grâce l'archevêque Desmond Tutu.

Les parlements sont au cœur de la création d'une Afrique plus sûre et forte. Des institutions législatives fortes en équilibre avec le



Sa Grâce l'archevêque étant tombé malade peu de temps avant la cérémonie, son successeur à la présidence du Conseil Consultatif de l'AWEPA, Mme Graça Machel, a reçu le prix en son nom des mains du Dr. Jan Nico Scholten.

pouvoir exécutif sont essentielles à une société équitable ; un gouvernement qui préserve les principes démocratiques au-delà de la période électorale. Tout au long de 2009, l'AWEPA a continué à tenter d'autonomiser les parlements via divers programmes de renforcement des capacités dans les institutions parlementaires et via des domaines thématiques tels que le changement climatique, l'équilibre entre les sexes et la résolution des conflits.

L'Initiative pour de l'Efficacité de l'Aide de l'AWEPA fait partie de ceux qui ont acquis une plus grande dynamique et une plus grande force en 2009. L'un des objectifs principaux de l'AWEPA est d'aider à la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le Développement ou OMD. Sans une utilisation optimale de l'aide, les OMD ne sont pas satisfaits, et la responsabilité internationale et la confiance entre pays donateurs et bénéficiaires continueront à s'éroder. En outre, sans une participation parlementaire et une vigilance active, l'aide ne peut être correctement supervisée et examinée pour sa contribution aux besoins des citoyens. Pour cette raison, des ressources considérables ont été consacrées au développement de ce nouveau programme en

2009 et nous nous attendons à des résultats plus solides au cours de l'année 2010.

Parmi les autres événements du Cap, il y a eu aussi la première réunion du Conseil de partenariat de l'AWEPA. Ce nouvel organe est composé de membres du Conseil Consultatif, de nos partenaires Africains et du Comité exécutif. Il est co-présidé par le président du conseil consultatif, Mme Graça Machel, et par l'ancien président, Dr. Jan Nico Scholten. Il fut une excellente occasion de se réunir avec les participants du Nord et du Sud dans nos efforts d'améliorer les droits de l'homme en Afrique, et de dialoguer autour de questions qui préoccupent l'ensemble de nos intervenants. La réunion a permis aux participants de se pencher sur l'avenir et les 25 prochaines années, et ce qu'ils pensaient être les priorités de l'AWEPA. Il a également été évoqué la possibilité de changer le nom de l'AWEPA, de l'Association des parlementaires européens **pour** l'Afrique en l'Association des parlementaires européens **partenaires de** l'Afrique. Il ne s'agit que d'un petit mot à changer, mais il incarne le changement d'orientation de l'AWEPA, et l'un des aspects de notre unicité : nous travaillons ensemble avec les hommes politiques Africains à résoudre les problèmes de l'Afrique, et nous avons beaucoup à apprendre les uns des autres. Le lendemain, le Conseil de gouvernance de l'AWEPA a voté à l'unanimité pour le changement de nom, effectif au 1^{er} janvier.

Ce même week-end, le Conseil de gouvernance de l'AWEPA a élu un nouveau Comité exécutif et un nouveau président. C'est avec grand plaisir que j'ai été élue comme nouveau Président. Ayant été associée avec l'AWEPA pratiquement depuis le début, et après avoir passée deux mandats au sein du Comité exécutif, je ne fait pas mes débuts à l'AWEPA. Néanmoins, occuper ce poste illustre, comme l'ont fait le Dr. Jan Nico Scholten et M. Pär Granstedt, relève du défi. Ils ont joué un rôle vital au cours des 25 dernières années et j'espère que je pourrai égaler leur excellence les 25 années suivantes. Je voudrais profiter de l'occasion pour les remercier de leur dévouement infatigable et enthousiaste ; je suis ravi qu'ils continuent dans un rôle un peu moins intense, mais néanmoins important en tant que président honoraire et vice-président honoraire. Je suis également heureuse que le Comité exécutif de décembre ait décidé de nommer un nouveau responsable en chef de l'administration (CAO), et je tiens à souhaiter la bienvenue à M. Theo Kralt.

Je suis également très heureuse d'être soutenue par un Comité exécutif de haut niveau et un personnel d'un tel professionnalisme qui font la réputation de l'AWEPA. Mes remerciements vont également à nos donateurs, qui offrent un soutien constant à notre travail et à nos partenaires africains. Sans vous il n'y aurait pas d'AWEPA, et c'est ensemble que nous nous engageons pour les 25 prochaines années de manière continue et enthousiaste pour les droits de l'homme en Afrique.

Ministre de l'État Miet Smet
Président

MINISTRE DE L'ÉTAT MIET SMET



En tant que membre du parlement fédéral et du gouvernement fédéral, Parlement Européen et Flamand depuis plus de 30 ans, dont 14 années en tant que ministre pour le gouvernement belge, la ministre d'État Miet Smet a joué un rôle important dans la politique Belge et Européenne depuis plus de 30 ans. Pendant ce temps, elle a joué un rôle clé dans l'égalité en politique, dans l'environnement et au travail.

Son profond désir de voir l'égalité des chances pour tous, pas seulement en termes de sexe, mais aussi dans tous les domaines de la dignité humaine, lui a permis d'entrer en contact avec l'AWEPA. Après avoir servi deux mandats au sein du Comité exécutif de l'AWEPA, elle a été élue présidente en octobre 2009 par un vote unanime du Conseil d'Administration de l'AWEPA.

Mariée à Wilfried Martens, politicien CD&V, ex-Premier ministre Belge et ancien vice-président de l'AWEPA, Mme Smet réside en Belgique. En plus de son travail pour l'AWEPA, elle continue de soutenir la société de diverses façons.

2009 – Une année de croissance

M. Pär Granstedt, ancien Secrétaire Général AWEPA et Dr. Jan Nico Scholten, Président d'honneur de l'AWEPA

EN 2009, L'AWEPA A EXÉCUTÉ PLUS DE PROGRAMMES QU'AU cours des années précédentes et atteint un chiffre d'affaires de près de 8 millions d'euros. Cela représente une augmentation de plus de 30 % par rapport à l'année précédente et d'environ 130 % au cours de la décennie. Ceci illustre la forte demande de travail de l'AWEPA, ainsi que l'appréciation des partenaires et des donateurs pour la manière dont nous le faisons.

Développement de la capacité institutionnelle

L'AWEPA a une longue expérience de travail en termes de renforcement des capacités des institutions Parlementaires, même dans les conflits et les situations post-conflit. Depuis la lutte contre l'apartheid, l'AWEPA a construit son expérience de travail avec les jeunes Parlements démocratiques d'Afrique du Sud post-apartheid. Néanmoins, le programme de l'AWEPA avec le Parlement du Mozambique est l'un des grands programmes AWEPA dans cette région. L'AWEPA poursuit également ses travaux visant à renforcer les législatures provinciales en Afrique du Sud. Depuis plusieurs années, l'AWEPA a organisé des programmes de renforcement des capacités dans la région des Grands Lacs, avec les parlements de la République démocratique du Congo, le Rwanda, le Burundi et l'Ouganda. Avec un agenda très explicite de consolidation de la paix, l'AWEPA soutient l'émergence du Pacte de stabilité et de Paix du Forum Parlementaire des Grands Lacs et du Réseau des Femmes Parlementaires de l'Afrique centrale, le RFPAC. En outre, l'AWEPA appuie également la mise en place de structures Parlementaires en Somalie. En 2009, il y était encore très difficile de réaliser des progrès au niveau fédéral



Pär Granstedt



Jan Nico Scholten

en Somalie, tandis qu'en Somaliland davantage pouvait être réalisé. Le programme du Soudan, qui met l'accent sur le Parlement du Sud-Soudan et les législatures d'État, s'est fortement développé et est devenu, en termes de chiffre d'affaires, l'un des plus importants programmes bilatéraux de l'AWEPA en 2009.

L'AWEPA a également continué son travail important avec les organismes parlementaires régionaux d'Afrique, y compris les programmes de renforcement des capacités avec le PAP et l'EALA.

Développement des capacités thématiques

La promotion de la participation parlementaire dans le débat international sur l'efficacité de l'aide, basée sur la Déclaration de Paris et l'AAA, est une nouvelle responsabilité qui s'est davantage développée en 2009. L'AWEPA a été invitée à coordonner la participation Parlementaire mondiale lors du Forum de Haut Niveau d'Accra sur l'efficacité de l'aide en octobre 2008. Après une mise en œuvre réussie, l'AWEPA a été invitée, en collaboration avec l'Union Interparlementaire, à représenter le secteur Parlementaire du Groupe de travail de l'OCDE/CAD sur l'efficacité de l'aide. En 2009, l'AWEPA a également lancé un programme qui facilite l'élaboration de stratégies sur l'efficacité de l'aide et pour promouvoir le dialogue Parlementaire Nord-Sud et Sud-Sud pour et entre les pays Africains.

La conférence Panafricaine au Cap en octobre a également marqué les 25 ans de l'AWEPA avec la conférence finale du programme de 5 ans de l'AWEPA sur la mobilisation des Parlements en faveur du NEPAD, vers les Objectifs du Millénaire pour le développement (MPN). En 2009, l'accent était mis sur le dialogue Parlementaire Afrique - Europe sur le climat, la sécurité alimentaire et le développement, à commencer par le Forum Parlementaire de Nairobi en août 2008 et à travers une série de réunions Parlementaires dans toutes les régions de l'Afrique et de l'Europe, jusqu'à un ordre du jour Parlementaire, présenté aux parties du sommet de Copenhague en décembre 2009. MPN continuera en 2010 avec une dernière série d'ateliers, d'évaluations et l'élaboration d'un nouveau programme OMD jusqu'en 2015. En outre, le programme TMF de développement des capacités thématiques, visant à renforcer les parlements de la région des Grands Lacs et la portée de l'AWEPA en Europe, a été réalisé avec succès depuis de nombreuses années et a pris fin en 2009.

Pendant de nombreuses années, l'AWEPA et l'UNICEF ont, dans le cadre d'un programme commun, travaillé à sensibiliser les Parlementaires aux défis posés par le sort des enfants orphelins ou rendus vulnérables par le VIH/SIDA (OVC). En 2009, l'objectif du programme OVC a été principalement de résumer les expériences et de tirer des conclusions, en attendant d'élaborer des stratégies pour de nouvelles activités.

Développement organisationnel

Durant l'année écoulée, d'importants travaux de développement organisationnel ont été poursuivis au sein de l'AWEPA. Le Conseil a adopté au cours de sa réunion de mai 2009 une nouvelle stratégie de programme, la vision stratégique 2010-2015, et une nouvelle stratégie de gestion. Ces documents constituent des étapes importantes dans la stratégie d'Africanisation et de décentralisation de l'AWEPA. La création du nouveau Conseil de partenariat AWEPA a revêtu une importance primordiale. Sa première réunion a été organisée pour les 25 ans de l'AWEPA au Cap en octobre 2009.

Le travail avec le plan d'amélioration de la qualité (QIP) de l'AWEPA et le Système de planification de programme a continué. L'introduction d'un nouveau programme et d'un système de budgétisation du personnel pour fournir un meilleur aperçu de l'état des finances était l'une des priorités absolues. L'amélioration des marges

économiques et de la rentabilité sera un défi important pour les nouveaux dirigeants de l'AWEPA.

Les défis économiques

L'AWEPA peut maintenant contempler ses 25 ans d'expansion progressive ainsi que sa position renforcée. Le financement des travaux nécessaires a fait partie des plus grands défis rencontrés au fil des ans. Nous avons souvent rencontré des obstacles en cours de route. Même si le financement total en chiffres s'est développé de manière satisfaisante, les conditions continuent de se resserrer. Toujours au début de la décennie précédente, environ la moitié des fonds étaient disponibles pour couvrir les coûts de base de l'AWEPA. Aujourd'hui, moins d'un tiers sont disponibles. En dépit de l'augmentation de 30 % du chiffre d'affaires de l'AWEPA en 2009, les coûts du personnel permanent ont seulement augmenté de 4 %. Cela a permis de disposer un modeste surplus opérationnel et également de libérer des fonds affectés aux dépenses exceptionnelles en 2009 et ainsi les réaffecter cet argent vers un nouveau fond de réajustement.

La principale force de l'AWEPA est la compétence et le dévouement de ses membres et de son personnel. C'est grâce à eux que l'AWEPA a réussi à se renforcer malgré les défis du passé. Quand on voit les personnes qui font avancer les choses au sein de l'AWEPA, un sentiment d'optimisme immense pour l'avenir nous envahit. Nous ressentons de la gratitude pour l'époque où nous avons travaillé au sein de la direction de cette organisation fantastique, et espérons apporter une nouvelle contribution.

Jan Nico Scholten
Président 1984-2009
Président exécutif 1984-2007

Pär Granstedt
Vice-président et trésorier 1984-2007
Secrétaire général 2007-2009



L'AWEPA

L'Association des Parlementaires Européens Partenaires de l'Afrique (AWEPA) travaille en coopération avec les parlements africains pour renforcer la démocratie parlementaire en Afrique, donner la priorité à l'Afrique sur l'agenda politique de l'Europe et faciliter le dialogue parlementaire Afrique-Europe.

Des parlements forts sont au cœur du développement à long terme de l'Afrique ; ils servent d'arbitres de la paix, de la stabilité et de la prospérité. L'AWEPA s'efforce de renforcer les Parlements Africains et de promouvoir la dignité humaine. Depuis 25 ans, l'AWEPA a servi comme un outil unique pour les opérations de démocratisation complexe, du Sud-Soudan à l'Afrique du Sud. Les piliers qui soutiennent la mission AWEPA sont notamment :

une base de compétences de plus de 1 500 Parlementaires Européens, qui consacrent leur vaste expertise à l'apprentissage entre pairs avec des collègues africains ;

des partenariats à long terme avec des collègues Parlementaires Africains, qui assurent l'appropriation locale et la responsabilisation ;

une infrastructure qui s'étend sur 9 bureaux africains et 2 bureaux européens ainsi que 25 parlements en Afrique et 28 en Europe, y compris le Parlement Panafricain et le Parlement européen.

L'objectif primordial de l'AWEPA est d'éradiquer la pauvreté et de soutenir la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement, à travers la réalisation des droits humains, la démocratie et le développement en Afrique.

L'AWEPA a pour but de réaliser ces objectifs en favorisant :

- la compétence et l'autorité parlementaires;
- la bonne gouvernance fondée sur la séparation des pouvoirs ;
- la participation accrue des femmes au processus décisionnel ;
- la participation de la société civile dans le processus politique ;
- les médias indépendants et qualifiés en tant que composante du processus démocratique.

L'AWEPA est une association parlementaire internationale qui est strictement non-partisane. L'AWEPA a un statut consultatif spécial auprès du Conseil économique et social des Nations Unies et apparaît sur la liste des organisations ODA éligibles de l'OECD-DAC.

Acronymes

AAA	Accra Agenda for Action (Agenda d'Accra pour l'Action)	OECD (OCDE)	Organisation for Economic Co-operation and Development (Organisation de Coopération et de Développement Économiques)
APNAC	African Parliamentarians Network Against Corruption (Réseau africain de parlementaires contre la corruption)	OECD-DAC	OECD Development Assistance Committee (Comité d'Aide au Développement de l'OCDE)
AWEPA	Association of European Parliamentarians with Africa (Association des parlementaires européens partenaires de l'Afrique)	OVC	Orphans and Vulnerable Children (Orphelins et Enfants Vulnérables)
BINUB	Bureau Intégré des Nations Unies au Burundi	PAP	Pan-African Parliament (Parlement Panafricain)
CRC	Convention on the Rights of the Child (Convention relative aux droits de l'enfant)	PLWH	People living with HIV/AIDS (personnes vivant avec le VIH/SIDA)
CSO	Civil Society Organisations (Organisations de la société civile)	PRSP	Poverty Reduction Strategy Paper (Livre de stratégie de réduction de la pauvreté)
DRC	Democratic Republic of the Congo (République Démocratique du Congo)	PSD	Private Sector Development (Développement du secteur privé)
EALA	East African Legislative Assembly (Assemblée Législative Est-Africaine)	RFPAC	Réseau de Femmes Parlementaires d'Afrique Centrale
ECCAS	Economic Community of Central African States (Communauté économique des Etats d'Afrique centrale)	SAPL	South Africa Provincial Legislatures (Législatures Provinciales d'Afrique du Sud)
HLF-3	Troisième Forum de Haut Niveau sur l'Efficacité de l'aide, Accra , Ghana (septembre 2008)	SID	Society for International Development (Société pour le Développement International)
IAVI	International AIDS Vaccine Initiative (Initiative internationale de vaccins contre le sida)	SPA	Senior Parliamentary Adviser (Conseiller Principal Parlementaire)
ICGLR	International Conference on the Great Lakes Region (Conférence Internationale sur la Région des Grands Lacs)	SSLA	Southern Sudan Legislative Assembly (Assemblée Législative du Sud-Soudan)
KEWOPA	Kenya Women Parliamentary Association (Association des Femmes Parlementaires du Kenya)	TMF	Thematische Mede Financiering (co-financement thématique)
MDG	Millennium Development Goal (Objectifs du Millénaire pour le Développement)	UNFCCC	United Nations Framework Convention on Climate Change (Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques)
MPN	Mobilising Parliaments for NEPAD (Mobiliser les Parlements en faveur du NEPAD)	UNHCR	United Nations High Commissioner for Human Rights (Commissariat des Nations Unies pour les Droits de l'Homme)
NEPAD	New Partnership for Africa's Development (Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique)	UNICEF	United Nations Children's Fund (Fonds des Nations Unies pour l'Enfance)
ODA	Official Development Assistance (Aide Publique au Développement)	UWOPA	Ugandan Women's Parliamentary Association (Association Parlementaire des Femmes Ougandaises)
		VIH	Virus de l'immunodéficience Humaine



Programmes et partenaires africains régionaux

Faire participer les Parlementaires dans le débat sur l'efficacité de l'aide

Donateurs

La Suède (SIDA), l'Autriche (ADA), les Pays-Bas

Contexte

Les donateurs et les bénéficiaires de l'aide examinent l'impact de l'aide au développement sur la réduction de la pauvreté, les soins de santé et la croissance économique. La Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide et les débats qui ont suivi soulignent le rôle vital que les parlements jouent dans la prestation efficace de l'aide. Des représentants de gouvernements et d'organismes donateurs ont signé la Déclaration de Paris en 2005 et convenu de l'AAA en septembre 2008, mais se sont montrés peu enclins à consulter leurs parlements. En dépit de l'importance inhérente des parlements pour la détermination des priorités de développement et la supervision du processus de décaissement de l'aide, les dirigeants nationaux et les institutions intergouvernementales n'ont pas suffisamment engagés de parlementaires dans les débats et processus de coopération au développement.

Objectif

Le programme a défini comme objectif fondamental de renforcer la contribution des parlements pour réformer l'agenda de l'efficacité de l'aide internationale, y compris via la création d'une plus grande sensibilisation des Parlementaires à la Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide et l'Agenda pour l'Action de l'Accra, en préparation d'un rôle direct dans la mise en œuvre de ce dernier.

Résultats

L'AWEPA a réussi à faciliter une plate-forme parlementaire sur l'efficacité de l'aide pour l'engagement au sein du groupe de travail OCDE-CAD sur l'efficacité de l'aide, et développé des programmes de renforcement des capacités, en consultation avec le Parlement Panafricain et les instances parlementaires Régionales d'Afrique, ainsi que cinq processus pilotes Parlementaires Nationaux. Les Parlementaires Africains ont pris beaucoup plus conscience de leurs rôles dans le suivi de la relation de coopération au développement, y compris en matière de nouveau financement proposé pour l'adaptation au changement climatique en Afrique.

Activité

L'AWEPA a facilité la participation des délégations Parlementaires d'Afrique et d'Europe au Forum des Nations Unies pour la Coopération au Développement à Vienne du 11 au 13 novembre. Bien que le contingent Parlementaire ait été de loin le plus petit par rapport aux cadres donateurs et bénéficiaires et aux représentants de la société civile présents, la voix Parlementaire a été clairement entendue. La documentation principale de la réunion a été fortement influencée par la dichotomie gouvernement/société civile standard vers l'acceptation du rôle indépendant et la responsabilité des Parlements en tant qu'acteurs essentiels dans le processus de développement, et donc sur l'agenda de l'efficacité de l'aide.

Mobiliser les parlements pour le NEPAD (MPN)



Donateurs

Suède (Sida) Danemark (Danida), Allemagne (GTZ), Royaume-Uni (Ministre des affaires étrangères et du Commonwealth)

Contexte

En 2001, cinq chefs d'État d'Algérie, d'Égypte, du Nigeria, du Sénégal et d'Afrique du Sud ont lancé le Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique (NEPAD). Par la suite, l'Organisation de l'unité Africaine (aujourd'hui nommée Union Africaine) a officiellement adopté le NEPAD. Les priorités du NEPAD sont tirées des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD). Le NEPAD est une stratégie dirigée par les Africains pour le développement durable et la réduction de la pauvreté en Afrique, sous la direction de l'Agence de coordination et de planification du NEPAD (NPCA). Les quatre principaux objectifs du NEPAD sont les suivants : éradiquer la pauvreté, placer les pays Africains sur la voie d'une croissance et d'un développement durables, mettre un terme à la marginalisation de l'Afrique dans le processus de mondialisation et promouvoir son intégration complète et profitable à l'économie mondiale, ainsi qu'accélérer l'autonomisation des femmes.

Objectif

L'objectif principal du programme Mobiliser les Parlements pour le NEPAD depuis 2005 est d'appuyer le renforcement des capacités autour des priorités du NEPAD. Bien qu'il n'existe pas d'OMD sur la « bonne gouvernance », la bonne gouvernance et le renforcement de la société sont importants pour réaliser les objectifs du NEPAD. Les Parlements Africains ont un rôle clé à jouer dans la lutte contre les problèmes structurels à travers l'élaboration de politiques et la législation, tels que couverts par les OMD et qu'intégrés dans les stratégies du NEPAD. Le programme MPN renforce les connaissances des Parlementaires Africains et du personnel Parlementaire sur les priorités du NEPAD, augmente leur capacité à agir et encourager le dialogue sur ces priorités entre l'Afrique et Europe. À travers les activités, le programme MPN a fortement soutenu le programme CAADP (Comprehensive Africa Agriculture Development Programme) du NEPAD en 2009.

Résultats

- Le programme a attiré l'attention sur le NEPAD entre Parlementaires Européens et Africains et les parlementaires ont identifié des mesures concrètes pour intégrer les principes du NEPAD dans les travaux Parlementaires en Afrique.
- L'AWEPA a facilité l'échange de points de vue du NEPAD entre les Parlementaires Africains et Européens pour l'identification de l'action Parlementaire. Une grande conférence en Afrique du Sud a réuni des parlementaires pour discuter de sujets comme l'état des démocraties parlementaires, le leadership parlementaire sur le changement climatique et la participation des femmes dans les Parlements.

- Dans le programme 2009, une attention particulière a été donnée au développement durable, en mettant l'accent sur le changement climatique et l'agriculture. Les activités visant à soutenir l'action dans ces domaines comprenaient le Séminaire Parlementaire régional sur le changement climatique et la sécurité alimentaire au Sénégal, et des ateliers nationaux sur le changement climatique et la sécurité alimentaire en Ouganda, au Liberia et au Bénin.

Activité

Des ateliers et des séminaires régionaux ont été organisés en 2009 sur des sujets tels que le VIH/SIDA, les orphelins et enfants vulnérables, le développement du secteur privé et de l'eau, l'agriculture, la sécurité alimentaire et le changement climatique. L'agriculture et le changement climatique ont retenu l'attention dans un certain nombre d'activités de programme en 2009 parce que le développement durable contribue à la réalisation du OMD 1 (pour mettre fin à la pauvreté et la faim), ainsi que le OMD 7 (pour la durabilité de l'environnement). En octobre, l'AWEPA a signé un protocole d'entente avec l'AGRA et a entrepris l'élaboration d'un programme global pour soutenir les comités agricoles dans les Parlements Africains et renforcer la sécurité alimentaire. Un atelier de deux jours au Liberia en juillet 2009, par exemple, a visé à faciliter une discussion ouverte sur les problèmes cruciaux dans le développement agricole, tant dans la région et au Liberia lui-même, avec un œil sur les conséquences et l'application pratique de cette information sur le travail quotidien des législateurs. Les séances ont porté sur les sujets des instruments juridiques Panafricains et d'Afrique de l'Ouest sur l'agriculture, les défis agricoles

et les opportunités dans l'agriculture au Liberia, les meilleures pratiques en matière de progrès technologiques dans l'agriculture, la sécurité alimentaire et le changement climatique.

Réseau de Femmes Parlementaires d'Afrique Centrale (RFPAC)



Donateur

Belgique (Ministère des Affaires Étrangères)

Contexte

En mars 2002, le Réseau des femmes parlementaires d'Afrique centrale a été créé à la demande des femmes parlementaires de la région, réunissant les femmes des parlements de l'Angola, du Burundi, du Cameroun, de la République centrafricaine, du Tchad, de la République Démocratique du Congo, de la Guinée Équatoriale, du Gabon, de la République du Congo et du Rwanda, en tant qu'invité spécial.

Les statuts de réseau intègrent les déclarations et documents clés tels que le « Protocole à la Charte Africaine des Droits de

l'Homme et des Peuples relatif aux droits des Femmes », la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes, le plan d'action de Beijing, la résolution 1325 des Nations Unies et les Objectifs du Millénaire pour le Développement.

Objectif

Le RFPAC vise à contribuer à la promotion politique, économique et sociale des femmes de l'Afrique Centrale, à la construction d'une véritable démocratie équilibrée des sexes, au maintien de la paix et à la promotion d'une justice impartiale, via le renforcement des femmes Parlementaires et le soutien de leurs activités législatives, le contrôle de l'exécutif, et des fonctions de représentation constitutives, et la représentation de la voix des femmes dans leur pays d'origine. Le RFPAC contribue ainsi à la préservation de la paix et à la stabilité de la région. Les femmes Parlementaires se réunissent au cours d'activités régionales, représentant des personnes des différents pays d'Afrique centrale, à l'aide du mécanisme de diplomatie parlementaire et par la transmission et l'échange du message en direction et en provenance de leur pays.

En soutenant le RFPAC, l'AWEPA a pour objectif de renforcer les capacités des femmes Parlementaires dans la région d'Afrique Centrale, et par conséquent d'améliorer la situation des femmes dans la région. L'AWEPA facilite les réunions du réseau, permettant aux femmes Parlementaires d'échanger des expériences et des meilleures pratiques en matière de soutien aux femmes candidates aux élections, à la position économique des femmes et à la promotion de l'accès des femmes aux soins médicaux.

Résultats

- Des femmes Parlementaires participent à des ateliers et sont responsabilisées, renforçant ainsi leur rôle au sein de leurs Parlements nationaux.
- Les femmes ont mené une enquête de suivi des processus pré-électorales basée sur le processus adopté par la RDC, ce qui signifie que les capacités des représentants des femmes sont renforcées de manière à renforcer les femmes candidates dans les processus électoraux pour tous les pays au cours du processus électoral pour 2010 et au-delà.
- Des exemples de bonnes pratiques en vue d'augmenter le nombre de femmes lors des élections futures sont cités et spécifiquement le plan d'action, élaboré en RDC, après les élections législatives en 2006.
- L'élaboration d'un manuel de bonnes pratiques en Afrique en vue d'établir un équilibre entre les femmes et les hommes dans la prise de décisions politiques.
- Les femmes Parlementaires ont rédigé un plan d'action avec des mesures concrètes pour mettre en œuvre des stratégies régionales et nationales de responsabilité pour les générations futures en ce qui concerne les problèmes socio-économiques et environnementaux.
- Les femmes Parlementaires ont réussi à intégrer les aspects genre dans les résolutions des conférences internationales et plans d'action de l'AWEPA.

Activité

Séminaire régional sur le genre du RFPAC, Le Cap, Afrique du Sud, 29 septembre 2009
Il s'agit d'une réunion régionale semestrielle qui a rassemblé des délégations de neuf pays membres pour examiner la situation du leadership de la femme en Afrique Centrale

et de déterminer les principales priorités, les actions à entreprendre, les outils d'urgence à mettre en place et tous les autres moyens permettant de soutenir les actions sur les questions du genre. Les documents issus de la réunion AWEPA Women Roundtable of Dar Es Salaam ont ensuite été discutés en vue d'une réunion le jour suivant, donnant aux femmes Parlementaires l'occasion d'examiner les problèmes auxquels elles sont confrontées et de partager leurs observations. Les deux dernières sessions de la conférence ont visé, après sept années de fonctionnement, à procéder à une évaluation du fonctionnement du RFPAC afin de tirer des conclusions pour l'avenir, et à élaborer un plan d'action qui se concentre sur l'application de la « Charte africaine des Droits de l'Homme et des Peuples Relatifs aux Droits des Femmes » signée à Maputo le 11ème juillet 2003.

Soutien au Pacte de stabilité dans la région des Grands Lacs

Donateurs

Ministère Belge des Affaires Étrangères ; Agence Suisse pour le Développement et la Coopération (DDC), Pays-Bas (TMF)

Contexte

La signature, la ratification et la mise en œuvre du Pacte sur la stabilité, la Sécurité et le Développement est l'objectif final du processus de Paix de la Région des Grands Lacs. La ratification par 8 des 11 États membres principaux a été déposée, ayant pour résultat l'application du pacte.

L'entrée en vigueur du Pacte a été le point de départ d'un processus de paix, de stabilité et de reconstruction dans la région des Grands

Lacs. L'AWEPA a été sollicitée de faciliter le Forum des Parlements des pays membres de la Conférence Internationale sur la région des Grands Lacs (le « Forum des Parlements »), en collaboration avec le Secrétariat exécutif de la Conférence internationale sur la région des Grands Lacs (le « Secrétariat Exécutif »). Un soutien continu a été demandé par les interlocuteurs Parlementaires de l'AWEPA pour : (a) veiller à ce que les Parlements soient informés et fassent partie du processus ; (b) soutenir la ratification parlementaire du Pacte de stabilité, et (c) soutenir la surveillance vitale Parlementaire de la mise en œuvre du Pacte.

En février 2007, la première conférence Parlementaire a eu lieu à Kinshasa dans la RDC, avec pour objectif de promouvoir le rôle que les Parlements peuvent jouer dans le cadre régional. En conformité avec les décisions prises lors de la deuxième conférence Parlementaire régionale de Bujumbura, en mars 2008, un comité de suivi composé d'un Parlementaire de chaque État-membre de l'ICGLR a été créé en vue de la préparation des documents d'administration pour un Forum des Parlements. Ces réunions ont eu lieu en pleine coopération avec le Secrétariat exécutif de l'IC/GLR, représenté par l'ambassadeur Liberata Mulamula.

La première réunion du comité de suivi a eu lieu à Kinshasa, à la mi-septembre 2008. Une deuxième réunion a eu lieu au Kigali, le 2 décembre 2008 en préparation de la Conférence des Parlements des États membres de l'ICGLR, organisée les 3 et 4 décembre 2008. À cette occasion, le document préparé à Kinshasa et finalisé à Kigali a été signé par les Présidents des Parlements présents ou leurs représentants autorisés.

Objectifs

Aider le Forum à développer la capacité à assurer la participation des Parlements nationaux dans l'évaluation, la surveillance et la mise en œuvre du Pacte sur la sécurité, la stabilité et le développement dans la région des Grands Lacs.

Résultats

Le nombre de signatures nécessaire pour permettre la mise en place du Forum a été atteint. En conséquence, ce nouveau cadre pour les discussions des Parlements des États-membres de l'ICGRL a été créé. Le Forum est aujourd'hui une réalité. Il est utile de souligner que des liens institutionnels directs existent entre les Parlements nationaux et le nouveau Forum, dans la mesure où chaque Parlement désignera 6 délégués, y compris les Présidents des différents Parlements, qui font partie de la structure du Forum.

À la demande du Forum des Parlements, l'AWEPA s'est engagée à soutenir cet ambitieux processus de coopération Parlementaire. L'AWEPA félicite les Parlements de la région pour leurs résultats exceptionnels, qui sont principalement attribuables à leur appropriation du processus, afin d'assurer la consolidation de la paix et le renforcement des pratiques démocratiques dans les États membres du Forum. En fait, comme le stipule l'article 2 de l'Accord Interparlementaire instituant le Forum, il s'agit d'un cadre entièrement nouveau de dialogue et de partage d'expériences, ainsi que d'un instrument majeur pour la paix dans la mesure où il permet la diplomatie Parlementaire et contribue à prévenir les futurs conflits potentiels, ainsi qu'à la résolution des conflits actuels. Le Forum assure également des contacts permanents entre les Parlements de la Région.

Genre



Contexte

L'AWEPA se concentre sur la présence accrue des femmes dans les parlements, et leur participations aux activités parlementaires dans :

- des ateliers sur le renforcement du pouvoir dans tous les domaines des femmes Parlementaires;
- le soutien des actions nationales et régionales des réseaux des groupes de femmes ;
- le soutien de la participation active dans les conférences des groupes et de réseaux de femmes sur le plan national et régional;
- veiller à ce que les délégations aux conférences de l'AWEPA soient constituées de façon équilibrée

Les différents programmes de l'AWEPA accordent une attention particulière aux déséquilibres entre les genres.

Tout en poursuivant ces activités, l'AWEPA est allé un peu plus loin dans ce domaine en 2009. Considérant qu'il est un fait universellement reconnu qu'éliminer l'inégalité des sexes et parvenir à l'autonomisation des femmes est essentiel pour atteindre tous les OMD, les progrès de la mise en œuvre des OMD sont plus lents dans les régions qui dépendent surtout de l'amélioration de la

situation des femmes et des filles. Par conséquent, à mi-parcours de l'échéance des OMD en 2015, les progrès en matière de genre sont en retard dans de nombreux pays d'Afrique. En 2009, l'AWEPA a visé à un dialogue avec des femmes Parlementaires Africaines pour résoudre les problèmes concernant le genre que rencontrent les femmes et que les leaders africains devraient résoudre. L'objectif de ces forums permettrait à l'AWEPA de produire un programme sur les genres qui sera détenu à la fois en termes de processus et de contenu par les parties prenantes.

Activités

Table ronde sur le genre, Dar es Salaam, Tanzanie

En juin, une table ronde sur le genre a eu lieu à Dar-es-Salam, regroupant 14 femmes Parlementaires représentant les différents organes Parlementaires en Afrique. La réunion a examiné et approuvé la Note de concept de l'AWEPA, et a recommandé six mesures/actions concrètes qui peuvent être prises pour améliorer la situation des femmes Parlementaires et des femmes dans son ensemble en Afrique.

Mission des Parlementaires africains pour lancer l'action continentale sur la suppression des mutilations génitales féminines, Addis-Abeba, Ethiopie

En août, les membres Éthiopiens du Caucus des femmes du Parlement Panafricain, soutenus par l'AWEPA, ont organisé une mission de Parlementaires d'Ethiopie et de sept pays africains. L'objectif de la mission était de lancer un effort continental coordonné, en collaboration avec l'Union Africaine, pour supprimer la pratique traditionnelle profondément ancrée des mutilations génitales féminines/ de l'excision (FGM/C).

Le résultat concret de la Mission est un ensemble de 10 recommandations spécifiques pour examen et adoption par le Parlement Panafricain afin d'assurer un rôle plus actif des Parlementaires africains comme leaders et agents du changement pour l'abandon de ces pratiques, aussi bien au niveau national que continental.

Forum sur le genre, Le Cap, Afrique du Sud

À la suite de la Table ronde sur le genre, l'AWEPA a organisé un forum sur le genre en octobre 2009 au Cap avec 35 femmes Parlementaires Africaines. L'AWEPA a informé les participants sur les activités et perspectives depuis la table ronde sur le genre et a demandé des informations supplémentaires. La réunion s'est orientée sur trois grands axes :

- La solidarité entre les femmes parlementaires de l'Europe et l'Afrique
- Le renforcement des caucus, des forums et des institutions des femmes africaines
- Le domaine de la violence contre les femmes a été choisi afin d'approfondir un thème pour une plus longue période qui devrait aboutir à des mesures concrètes, en particulier le FGM/C.

Compte tenu de ces recommandations de nos partenaires africains, les activités du programme sur le genre se sont concentrées sur les voies et moyens nécessaires pour les actualiser, avec un accent particulier sur l'élaboration d'un programme possible ayant pour objectif global d'aider à mettre fin à la pratique des mutilations génitales féminines en Afrique et en Europe.

TMF: Promouvoir les valeurs de la démocratie dans la région des Grands Lacs



Donateur

Ministère néerlandais des Affaires étrangères (TMF)

Contexte

En 2009, le programme « promouvoir les valeurs de la démocratie dans la région des Grands Lacs » (programme de TMF), financé par le Ministère des Affaires étrangères des Pays-Bas et débuté en 2005, est venu à terme. Grâce à ce programme, l'AWEPA a facilité le dialogue parlementaire, l'échange d'opinions et d'expériences entre les parlementaires d'Afrique et avec les parlementaires d'Europe. Cela a permis aux parlementaires de mieux comprendre des préoccupations et défis concernant le développement socio-économique et d'apporter une contribution constructive au processus d'élaboration des politiques.

Le programme TMF se compose de trois éléments principaux :

- TMF Afrique : séminaires régionaux annuels avec un atelier national de suivi l'année suivante dans les parlements nationaux du Burundi, dans la RDC, au Kenya, de la République du Congo, du Rwanda, de

la Tanzanie et de l'Ouganda. La thématique s'oriente sur 4 thèmes : Règles de base sur la démocratie parlementaire, la réduction de la pauvreté (PRSP), le VIH/SIDA et le développement du secteur privé (PSD)

- Développement des capacités TMF : le renforcement des capacités des bureaux et du personnel d'Afrique
- TMF Europe : renforcement des capacités internes européennes, le développement des sections et le renforcement des contacts avec les institutions européennes

Objectif

- Renforcer le soutien et la compréhension des valeurs fondamentales et le fonctionnement de la démocratie parlementaire ainsi que les valeurs et les processus démocratiques authentiques qui sous-tendent ce système.
- Créer une meilleure compréhension mutuelle de la position des hommes politiques nationaux et des membres du parlement des pays de la région des Grands Lacs.
- Faciliter une intensification de la coopération et l'échange d'expériences entre les politiciens ou membres du Parlement concernant les problèmes socio-économiques les plus importants dans la région, y compris la réduction de la pauvreté, le VIH/sida et le développement du secteur privé.
- Promouvoir des plates-formes et des lieux de rencontre pour les politiciens des pays de la région des Grands Lacs afin de tenir des dialogues politiques et progresser vers la résolution des conflits et d'autres problèmes socio-économiques de la région.
- Renforcer les capacités des bureaux africains de l'AWEPA dans la région des Grands Lacs à la lumière de la décentralisa-

tion des responsabilités et des tâches des bureaux européens aux bureaux africains.

- Informer et mobiliser les parlementaires européens sur les questions de politique dans les relations Afrique-Europe, la coopération au développement et la démocratisation en Afrique.

Résultats

Le programme a contribué à des progrès significatifs dans la démocratie parlementaire dans la région des Grands Lacs. Les parlementaires sont de plus en plus conscients de leur rôle crucial et de leurs mandats, y compris la contribution à la politique législative et aux processus budgétaires, le contrôle et la représentation. Il faut noter une amélioration notable dans le processus parlementaire démocratique et une amélioration de la portée à travers les médias et la télédiffusion des délibérations parlementaires et des comités.

Au niveau régional, les parlementaires identifient de plus en plus les rôles potentiels et réels qu'ils jouent dans l'élaboration de politiques et la législation concernant les questions et préoccupations régionales transversales telles qu'objectivées par les changements climatiques et leurs conséquences pour les ressources transfrontalières. Pendant ce temps les parlementaires européens, y compris les parlementaires dans les nouveaux États-membres de l'UE, sont de plus en plus conscients des questions de développement et de bonne gouvernance liées à l'Afrique. Ils améliorent leur réponse à ces questions en les mettant en évidence comme objectifs critiques dans la prise de décision des politiques en Europe. Au cours de la période du programme 2005-2009, 11 sections ont été renforcées et 13 sections ont été établies ou rétablies. D'ailleurs, au

cours de cette période, l'AWEPA a étendu son réseau en Europe avec près de 700 nouveaux membres.

Les parlements ont également identifié la valeur de la liaison avec une section transversale d'acteurs tels que les instituts de recherche, les représentants des entreprises, les médias et les organisations de la société civile, y compris le renforcement des liens fonctionnels avec la branche exécutive du gouvernement. Cela affecte de manière positive les efforts visant à accroître la représentation et la participation.

En interne, le programme a contribué à l'amélioration des systèmes PCM, et le personnel a acquis une compréhension approfondie des liens entre les politiques socio-économiques et politiques sectorielles dans les efforts visant à réduire la pauvreté. L'AWEPA a travaillé à améliorer ses systèmes de gestion des processus. Parmi les innovations mises en œuvre, un système de document partagé est maintenant disponible au siège à Amsterdam et Bruxelles et dans les bureaux nationaux. Le résultat est une amélioration évidente de la documentation de projet et des systèmes de récupération, ainsi que des processus de planification et de gestion de projet. Ceci conduit à une meilleure coordination entre Amsterdam, Bruxelles et les bureaux africains, et aussi à améliorer les fonctions de catalyseur des bureaux nationaux.

Activité

Le rôle des Parlementaires dans le développement du secteur privé et de l'adaptation au changement climatique, Dar es Salaam 15-16 juin 2009

Le rôle des Parlementaires dans la Conférence régionale sur le développement du



secteur privé et l'adaptation au changement climatique, tenue les 15-16 juin 2009 à Dar es Salaam, s'est orienté sur le renforcement du rôle des Parlements et des Parlementaires dans l'amélioration de l'environnement commercial et d'investissement dans la région des Grands Lacs. Plus de quatre-vingts participants, y compris les délégations représentant les Parlements de la région des Grands Lacs et des représentants du secteur privé, y ont participé. Cette conférence a également été organisée en prévision du marché commun de l'Afrique orientale qui sert à offrir des possibilités considérables, qui doivent être parfaitement comprises par les Parlementaires et les milieux d'affaires en vue de stimuler la croissance économique et de réduire la pauvreté dans la région. La conférence a permis aux Parlementaires d'étudier l'impact du changement climatique sur le développement du secteur privé (PSD) et les développements agricoles en vue de proposer des politiques et mesures législatives en faveur des initiatives d'adaptation, d'atténuation et de sécurité alimentaire.

Cette conférence visait à soutenir les OMD 1, 7 et 8 qui, respectivement, visent à assurer l'éradication de la pauvreté extrême et la faim, la durabilité environnementale et la

création d'un partenariat mondial pour le développement, favorable aux projets d'entreprise commercialement viables qui améliorent la croissance, la richesse et la création d'emplois. Les objectifs du séminaire ont visé spécifiquement à :

- Initier des processus pour formuler et harmoniser les politiques et législations nationales en faveur d'un climat propice pour les entreprises ayant le potentiel de fournir des incitations pour améliorer l'activité économique de la région
- Initier un processus de dialogue concernant l'impact du changement climatique sur la sécurité alimentaire et le potentiel des efforts conjoints du secteur privé et des parlements pour relever les défis du changement climatique et le développement agricole
- Discuter les questions de sexes dans les activités économiques, l'accès des femmes au crédit et l'éradication de la pauvreté
- Débattre de l'impact de la crise financière mondiale actuelle sur le développement du secteur privé et les processus d'intégration régionaux

Treize communications ont été présentées pendant la Conférence et discutées en séance plénière pour initier un processus de dialogue sur l'impact du changement climatique sur la sécurité alimentaire et améliorer l'activité économique de la région. Voici certains des résultats proposés : liens entre les politiques, législation et politiques harmonisées en soutien au nouveau Marché commun d'Afrique orientale ; l'adaptation au changement climatique et le développement agricole ; l'intégration accrue des préoccupations sur les sexes dans les processus de développement du secteur privé (PSD) et l'amélioration de l'accès au crédit parmi les

groupes de femmes vulnérables, le renforcement des activités économiques et la création d'emplois en raison d'un environnement économique régional plus propice ; une meilleure compréhension des effets du changement climatique dans le PSD et la sécurité alimentaire et un meilleur engagement entre les Parlementaires et le secteur privé.

Programmes et partenaires bilatéraux africains

Parlement panafricain (PAP)



Donateurs

Belgique (Ministère des Affaires étrangères),
Pays-Bas Ambassade néerlandaise (Pretoria)

Contexte

Le Parlement panafricain, basé à Midrand, Afrique du Sud, a été officiellement inauguré le 18 mars 2004, pour servir d'organe consultatif à la Commission de l'Union africaine. Les délégations nationales, composées de cinq parlementaires chacune, représentent la majorité des Etats-membres de l'Union africaine. Le PAP offre une plate-forme commune pour les parlementaires, représentant les peuples africains, pour participer à des discussions et à la prise de décision sur les problèmes et défis auxquels fait face le continent. Les commissions du Parlement s'efforcent d'harmoniser les politiques et les lois à travers l'Afrique. Le but ultime du PAP est de devenir une institution dotée des pleins pouvoirs législatifs, avec des membres élus au suffrage universel.

Objectif

Depuis 2006, l'AWEPA a travaillé avec le PAP avec l'objectif principal de donner plus de moyens au Parlement pour exercer son contrôle et des pouvoirs consultatifs. Grâce à son programme de renforcement des capacités institutionnelles, l'AWEPA contribue à renforcer la capacité du personnel parlementaire et la capacité du Parlement à communiquer avec ses divers groupes.

L'AWEPA travaille également avec les comités et membres PAP pour renforcer leur capacité de surveillance, approfondir la connaissance des membres dans des domaines spécifiques et promouvoir les principes de parité entre les sexes.

Résultats

- Le personnel a acquis des compétences professionnelles et des connaissances claires des processus de gestion
- Le site web est constamment mis à jour et facilite la participation du PAP avec ses membres, d'autres institutions africaines intergouvernementales et le grand public
- Un projet de code de conduite pour le personnel a été élaboré
- Un projet de code de déontologie pour les membres a été élaboré
- Des lettres d'information ont été produites dans les six langues officielles du PAP pour les deux sessions
- Les membres ont enrichi leurs connaissances dans des domaines stratégiques clés, y compris la surveillance et le changement climatique
- Le caucus des femmes du PAP a mis l'accent sur les mutilations génitales féminines/ les excisions, et les membres du caucus ont entrepris une mission d'enquête réussie en Ethiopie sur le sujet

Activités

Retraite du bureau, 19-23 janvier 2009
La retraite a été assistée par le Bureau du PAP, les bureaux des commissions et les cadres supérieurs. L'objectif principal était de revoir la vision et la mission du PAP contenues dans le plan stratégique 2006-2010 et de renforcer les modalités de travail en vue de leur réalisation. La retraite a également fourni l'occasion d'un examen à mi-parcours

du PAP, de sorte que le PAP puisse procéder à une analyse commune des progrès réalisés dans la mise en œuvre des deux objectifs stratégiques et des difficultés rencontrées.

Les participants ont élaboré un projet de plan d'action vaste et ont recommandé que le Parlement établisse un groupe de travail pour faire avancer le processus.

Séminaire sur la violence familiale, 22 mai 2009

Le Caucus des femmes a mis en évidence la question de la violence domestique comme élément essentiel de leur programme. L'objectif du séminaire était d'informer les membres du Caucus sur la situation de la violence contre les femmes en Afrique ; la législation en vigueur dans certains pays et pour les membres du caucus discuteront de la possibilité d'harmoniser les lois contre la violence domestique en Afrique. Lors du séminaire, les participants ont réitéré leur engagement à mettre l'accent sur le FGM/C et l'importance de la mission prévue en Ethiopie.

Mission en Ethiopie concernant le FGM/C, du 25 au 29 août 2009

L'AWEPA et le PAP, en liaison avec l'UNICEF Ethiopie, a organisé une mission de haut niveau des femmes parlementaires issues de 20 pays africains. La mission s'est réunie pour discuter des façons dont les membres des parlements africains peuvent promouvoir avec succès l'abandon des pratiques traditionnelles telles que l'excision. La réunion a rassemblé plusieurs membres de haut niveau du Parlement éthiopien, dont le ministre des Affaires des femmes et le vice-président du Parlement. Des présentations ont été faites par un certain nombre d'agences

des Nations Unies et d'ONG sur l'état actuel du FGM/C en Afrique, les conséquences néfastes sur la santé et les meilleures pratiques pour l'abandon. Les participants à la mission ont aussi rencontré plusieurs membres de la communauté locale qui faisaient partie du processus de dialogue communautaire et ont activement encouragé l'abandon du FGM/C. Des témoignages ont été entendus, y compris de celles qui avaient souffert du FGM/C et ceux qui à un moment donné dans leur vie ont effectué la pratique. La mission a également convenu d'un cadre de projet pour la brochure intitulée « Ce que les parlementaires peuvent faire sur les HTP avec une orientation sur le FGM/C en Afrique », présentée au Caucus des femmes du PAP en octobre 2009 pour des discussions et une élaboration.

Conférence internationale de la femme : Programme d'action des femmes 2009 en Afrique : « Les parlementaires femmes contre les pratiques traditionnelles néfastes, notamment les mutilations génitales féminines », 5-6 octobre 2009
L'AWEPa a appuyé cette conférence dont le thème était le résultat de la mission en Ethiopie sur le FGM/C. Les objectifs de la conférence étaient d'examiner le problème et de formuler des recommandations à soumettre à la plénière du PAP et, enfin, aux chefs d'État du Sommet. De nombreuses recommandations ont été faites, y compris les suivantes :

- Les gouvernements doivent mettre en place des voix/budgets pour les programmes qui contribuent à l'abandon ou l'éradication du FGM/C ;
- Une approche systématique et un plan d'action au PAP et au niveau des pays

pour faire face au FGM/C devraient être développés ;

- Les hommes doivent être impliqués dans les interventions et stratégies pour l'abandon du FGM/C ;
- Il est nécessaire d'œuvrer à la transformation de la gouvernance et des régimes législatifs pour éliminer les pratiques et croyances discriminatoires à l'égard des femmes ;
- Il est nécessaire pour la société civile, les collectivités et les professionnels dans tous les domaines de prendre position contre le FGM/C et de s'efforcer à transformer les attitudes qui tolèrent ou banalisent la violence contre les femmes et les enfants

Briefing du Comité sur l'économie rurale, l'agriculture, les ressources naturelles et l'environnement, 19 octobre 2009

Une séance d'information portant sur le changement climatique a été organisée pour cette commission au cours de la session du Comité. Une présentation « Vers la réduction des impacts du changement climatique sur la pauvreté en Afrique » a engendré de nombreuses discussions parmi les députés. La réunion a recommandé des séances de suivi pour fournir aux députés des informations supplémentaires, y compris en ce qui concerne les résultats du COP 15.

Présentation du Comité sur les règles, les privilèges et la discipline, le 27 octobre 2009

Le projet de code de déontologie pour les membres a été présenté au Comité sur les règles, les privilèges et la discipline le 27 octobre 2009 à des fins d'examen. Après discussion, le Comité a demandé que le Code

soit révisé et soumis de nouveau à examen lors d'une réunion du Comité en 2010.

Atelier de transformation et de surveillance, 17-18 novembre 2009

Un atelier sur la transformation et la surveillance a été organisé pour examiner le rôle de supervision du Parlement au sein de la structure de l'Union africaine. Cet atelier a eu lieu en vue de la transition du PAP d'un organe consultatif à un organe législatif. L'atelier a fourni une plateforme pour les participants afin de partager leurs perspectives sur la transformation du PAP en organe législatif, la méthodologie et les procédures pratiques parlementaires que le PAP doit appliquer par le biais de ses dix comités dans sa relation avec les autres organes de l'UA ; pour discuter d'un projet de contrôle Parlementaire et de cadre de responsabilisation pour un PAP législatif, et enfin le rôle du PAP dans la surveillance de l'efficacité de l'aide en Afrique. Les recommandations de l'atelier comprenaient :

- Le cadre opérationnel proposé, y compris les contributions faites par les membres du Parlement et experts
- Le Bureau examine le cadre opérationnel adopté et formule
 - (a) des recommandations aux organes de l'UA rappelant les pouvoirs et fonctions du PAP stipulés dans l'Acte constitutif et le Protocole et
 - (b) des recommandations aux organes de l'Union rappelant les dispositions juridiques qui précisent leur relation avec le PAP
- Le Bureau s'assure que les structures du PAP mettent en œuvre efficacement leurs fonctions comme indiqué dans le protocole

Assemblée législative Est-Africaine (EALA)



Donateurs

Suède (SIDA), Norvège (Ambassade norvégienne Dar es Salaam), Irlande (Irish Aid)

Contexte

L'Assemblée législative de l'Afrique orientale est l'organe législatif de la Communauté Est-Africaine. Elle joue un rôle central à l'appui de la mise en œuvre des stratégies de développement de l'EAC. Créée en novembre 2001, l'EALA a commencé comme Assemblée entièrement nouvelle avec de nombreux membres sans aucune expérience Parlementaire préalable. Elle compte 52 membres, dont 45 sont élus membres (9 de chaque État partenaire) et 7 membres ex-officio (les ministres responsables des affaires de l'EAC des États partenaires, le Secrétaire général de la Communauté et le Conseil de la Communauté). La deuxième Assemblée législative d'Afrique orientale a été inaugurée le 5 juin 2007. Sur les 45 membres élus et les 7 membres ex-officio, seuls 6 membres de la première assemblée ont été réélus. Cette rotation importante a présenté un défi pour assurer le renforcement continu des capacités des membres car ils doivent consolider les acquis de la première EALA, maintenir une présence régionale et un engagement sur les questions législatives et de développement en Afrique Orientale afin de remplir leur mandat dans l'ordre du jour d'intégration de l'EAC tel que spécifié dans le cadre du Traité de l'EAC.

Objectif

En liaison avec la vision de l'EALA (EAC) d'une Afrique orientale prospère, compétitive, sûre et politiquement unie, l'objectif global du programme est de contribuer au renforcement de la démocratie en Afrique Orientale afin de réduire la pauvreté et de respecter les droits de l'homme des citoyens de l'East African Community (EAC).

Depuis l'inauguration de l'EALA en 2001, l'AWEPa a été un partenaire majeur dans l'appui au développement du Parlement vers un corps Parlementaire régional moderne, vital et efficace. L'AWEPa a pour objectif de renforcer la capacité de l'EALA à s'acquitter efficacement de ses fonctions de représentation, de législation et de contrôle sur toutes les questions liées au renforcement de l'intégration des pays partenaires dans l'EAC et de favoriser la démocratisation dans la région.

Résultats

- Les membres de l'EALA et le personnel ont augmenté leurs capacités professionnelles via l'actualisation de leurs connaissances et compétences. Le personnel a entrepris des études professionnelles, tandis que les membres se sont engagés dans de courts ateliers de gestion avancée.
- L'EALA s'est engagée dans des consultations avec les citoyens et les organisations de la société civile.
- Grâce à des ateliers, les comités de l'EALA ont accru leur capacité à effectuer une surveillance de l'EAC et des États partenaires. Par exemple, les membres du comité de l'Agriculture, du Tourisme et des ressources naturelles ont renforcé leur capacité à exécuter leurs fonctions dans la législation et la politique d'harmonisation,

dans ce cas en ce qui concerne la sécurité alimentaire.

- L'EALA a amélioré ses capacités administratives grâce à une documentation systématique.
- Les activités de réseautage et d'échanges ont renforcé la capacité des membres et du personnel de l'EALA à échanger des informations et des idées politiques avec leurs homologues dans les assemblées nationales des pays partenaires, d'autres assemblées Parlementaires régionales et des partenaires internationaux.

Activités

Atelier pour le comité de l'agriculture, du tourisme et des ressources naturelles, Kampala, Ouganda 2-5 novembre 2009

Compte tenu de l'importance de la sécurité alimentaire en Afrique Orientale, en particulier à la lumière du changement climatique, le Comité ATNR a lancé un processus d'évaluation de la meilleure façon dont l'EAC peut assurer la sécurité alimentaire de sa population. Malgré les pénuries alimentaires, la région dans son ensemble a produit une nourriture adaptée en moyenne et le Marché commun d'Afrique orientale offre une excellente occasion d'assurer la sécurité alimentaire grâce à une stratégie commune. L'atelier annuel de la commission ATNR facilité par le programme s'est déroulé sous la forme d'une réunion consultative des Parlementaires sur la sécurité alimentaire dans la région de l'Afrique orientale. L'objectif général de la réunion a été de prévoir un cadre régional pour régir la sécurité alimentaire de la région après avoir recueilli les opinions des diverses parties prenantes des États partenaires à l'égard de leurs politiques nationales en la matière. Plus précisément, l'atelier



visait à atteindre les objectifs suivants : favoriser la compréhension de la situation de la sécurité alimentaire dans les états partenaires, acquérir une meilleure compréhension des enjeux et des politiques liés à la multiplication des semences, l'irrigation, le stockage du grain, les organismes génétiquement modifiés (OGM), le développement de l'élevage, les droits de la nourriture etc. ; explorer les lacunes et opportunités dans les politiques et lois en vigueur sur la production alimentaire, les services, la distribution, la disponibilité alimentaire, le commerce et le stockage ; (éventuellement) rédiger un projet de loi de l'EAC sur la sécurité alimentaire. L'atelier a débouché sur un rapport contenant des recommandations et une résolution qui sera présenté à la Chambre en 2010.

Atelier de la commission des affaires régionales et de la résolution des conflits, Nairobi, Kenya 21-23 septembre 2009

L'EAC a mené cinq missions pré-électorales et d'observation de la Journée des élections autour des Etats partenaires de Tanzanie, du Kenya, d'Ouganda et du Rwanda. Les équipes de la délégation de l'EAC comprenait 25 membres de l'EALA ainsi que des fonctionnaires du Secrétariat, dirigés par des membres de l'EALA. Toutefois, dans toutes ces observations des élections, la mission de l'EAC n'a pas eu de manuel d'observation standard pour guider ses équipes lors de la journée pré-électorale, du jour du scrutin et après le jour du scrutin. L'EALA, par conséquent, a entrepris l'élaboration d'un manuel standard d'observation des élections pour

l'EAC afin de servir de point de référence pour les futures missions d'observation électorale de l'EAC dans les Etats partenaires. La commission des affaires régionales et de résolution des conflits a organisé un atelier sur le « Développement d'un manuel d'observation électorale standard de l'EAC » à ces fins. Pendant l'atelier, les participants ont examiné le projet de manuel d'observation électorale de l'EAC. Merci à l'engagement exceptionnel affiché par les membres du comité qui sont restés à l'atelier très tard, les objectifs de la conférence ont été atteints et un projet de manuel standard d'observation électorale a été produit et diffusé largement pour les futures missions d'observation électorale de l'EAC. Le manuel fournit une liste de repères électoraux, tant au niveau international que régional. Il donne également des lignes directrices sur l'observation électorale et le suivi des élections dans la région. Il définit également les principes et les conditions pour les systèmes électoraux, les organismes de gestion des élections, l'inscription des électeurs, l'enregistrement des partis politiques, le processus de nomination et le processus de campagne. Le manuel sera traduit devant la Chambre durant la première séance plénière de 2010.



Programmes nationaux

Parlement de la République du Burundi



Baillieur de fonds

Le Royaume de Belgique; Le Royaume des Pays-Bas (TMF)

Partenaire de mise en œuvre

Le Parlement de la République du Burundi
Le Bureau intégré des Nations unies au Burundi (BINUB)

Contexte

Depuis le 1^{er} juillet 1962, le Burundi est un Etat indépendant. A la suite d'une période mouvementée sur les plans politiques, économiques et sociaux, dont l'apogée aura été la guerre civile de 1994, un accord historique de paix fut signé à Arusha, en Tanzanie, le 28 août 2000, sous l'égide du Président Nelson Mandela. Cet accord suscita l'espoir au point qu'il constitue, aujourd'hui encore, la base du consensus qui finit par réunir toutes les parties burundaises jadis en conflit.

L'AWEPA a suivi le processus de transition initié dans la foulée de l'Accord d'Arusha puis a contribué à l'observation des élections législatives, en juillet 2005. L'engagement de l'AWEPA a cependant débuté plus tôt, en 1996, au travers de l'appui au Parlement burundais dans le cadre du processus de paix. L'alternance politique qui a suivi les élections communales, législatives et présidentielle a placé le Burundi à la tête des Etats Africains dont la réussite du processus de transition permettait dorénavant d'entrevoir les perspectives d'un changement durable.

Objectifs

En 2009, le programme de collaboration entre l'AWEPA et le Parlement du Burundi (Assemblée nationale et Sénat) a été mis en œuvre dans un contexte politique délicat. Les pourparlers avec le Palipehutu-Front National de Libération (FNL), dernier groupe armé, à l'époque encore en activité depuis la fin du processus de paix d'Arusha, venaient à peine d'aboutir avec la signature d'un accord de paix et d'un engagement ferme du groupe armé à rejoindre l'armée régulière ainsi qu'à se muer en une formation politique sans connotation ethnique.

Une importante crise politique persista de 2007 à 2008 mais d'importantes évolutions favorisèrent un retour à la normale ainsi qu'un climat pacifié pour la préparation des élections générales qui devaient se tenir du mois de mai au mois de septembre 2010. L'AWEPA a par ailleurs focalisé ses activités sur la préparation de ces importants scrutins supposés consolider la démocratie au Burundi. A cet effet, plusieurs missions de consultations furent organisées afin de sensibiliser les partenaires politiques ainsi que les représentants de la communauté internationale.

Le programme de l'AWEPA a particulièrement consisté en la mise en œuvre d'activités dans le domaine de la paix et de la réconciliation en prévision des élections de 2010. A cet effet, une importante activité fut organisée autour de l'ouvrage « Tout passe sauf le passé » du professeur Luc Huyse édité et imprimé avec le support d'AWEPA. La participation à ces séminaires donne une indication quant à la volonté de réconciliation. Outre ce type d'activité, des activités classiques liées au contrôle budgétaire, à la décentralisation

ainsi qu'à la formation de membres de l'administration furent organisées.

Résultats

- Deux activités Parlementaires ont été organisées en partenariat avec UNICEF et en collaboration avec les élus au niveau communal et provincial. Le but de ces activités était d'évaluer la situation des enfants orphelins et vulnérables ainsi que promouvoir auprès des élus la mise sur pied d'un Forum regroupant les enfants. *In fine*, cette sensibilisation a vu croître la participation de la société civile dans un premier temps. Ensuite, dans un second temps, le Forum des enfants a été créé ce qui leur permet dorénavant de s'exprimer dans un cadre démocratique formel.
- A la suite d'un important séminaire régional qui s'est déroulé à Nairobi, au Kenya, du 23 au 25 mai 2008, un atelier de suivi a été co-organisé par l'AWEPA et le Bureau Intégré des Nations Unies au Burundi (BINUB) avec la participation du Parlement du Burundi. L'atelier a remporté un franc succès. A son issue, les Parlementaires se sont engagés à collaborer avec les médias tant pour la promotion de la démocratie et de la bonne gouvernance que pour la publicité de leurs travaux qui ne touchaient pas assez leurs bases, dans leur entendement.



Parlement de la République démocratique du Congo (RDC)



Baillieur de fonds

Le Royaume de Belgique; Le Royaume des Pays-Bas (TMF)

Partenaire de mise en œuvre

Le Parlement de la RDC;

Contexte

La RDC est le principal pays francophone de la région subsaharienne. Cet Etat est indépendant depuis 1960. Après une longue période d'instabilité ponctuée par une insécurité importante, un accord de paix historique fut conclu pour le partage du pouvoir entre le gouvernement, les groupes rebelles, l'opposition politique et la société civile. Une période de transition s'en suivit et prit fin avec succès en 2006 à la suite de l'organisation des premières élections démocratiques en quarante ans. L'année 2011 constituera un défi dans la mesure où de nouvelles élections générales seront organisées en vue de consolider la démocratie.

L'AWEPA a entamé son travail en RDC avec l'Assemblée Constituante Législative – Parlement de Transition (ACL-PT). Depuis lors, l'AWEPA est engagée en RDC principalement dans le soutien du Parlement national ainsi que le renforcement des capacités des membres de cette institution. Des dires d'observateurs aguerris de la politique congolaise, tant au niveau national qu'au niveau international, le Parlement est l'ins-

titution qui fonctionnait le mieux pendant l'année 2008. En dépit d'une crise passagère entre la fin de l'année 2008 et le début de l'année 2009, les travaux de cette institution ont repris et plusieurs lois ont été votées et promulguées en 2009.

Le Parlement Congolais représente le symbole démocratique dans la mesure où la jeune démocratie congolaise y exerce avec vigueur ses prérogatives législatives mais aussi son autorité en matière de contrôle de l'action gouvernementale.

L'AWEPA qui a organisé des missions d'observation des élections législatives et présidentielles en 2006 s'apprête à organiser une nouvelle mission en 2011.

Objectifs

L'objectif principal de l'action de l'AWEPA en RDC est le renforcement des capacités du Parlement bicaméral qui est composé d'une Chambre basse, l'Assemblée Nationale, et d'une Chambre Haute, le Sénat.

En 2009, les activités de l'AWEPA en RDC étaient en général focalisées sur le renforcement des compétences législatives tout comme la maîtrise des fonctions budgétaires. Cependant, l'AWEPA a également apporté son soutien aux femmes Parlementaires en vue de renforcer le leadership féminin qui est en péril en RDC suite à la sous représentation des femmes au sein du Parlement national. L'AWEPA, en collaboration avec le Sénat, a également organisé des activités avec des Assemblées Provinciales. Ces activités consistent en des échanges entre Parlementaires Européens en les Députés Provinciaux mais aussi en des séances de travail technique avec

les membres des administrations des Assemblées Provinciales.

Des activités ont été organisées dans les domaines suivants en vue de sensibiliser les Parlementaires sur le rôle qu'ils peuvent jouer dans l'élaboration d'une législation adéquate.

Résultats

- A la suite de la Conférence régionale relative au VIH/SIDA et aux EOVS, qui fut organisée par l'AWEPA à Nairobi en 2007, le Parlement de la RDC a souhaité co-organiser un atelier de suivi et de restitution avec l'AWEPA. Cet atelier a mobilisé une majorité de parlementaires au point qu'une loi sur la protection des enfants a été votée en plénière et a été reçue par la Présidence de la RDC pour promulgation.
- En raison des terribles conséquences de l'instabilité (manqué de sécurité, meurtres et viols) particulièrement dans l'Est de la RDC, l'AWEPA a organisé un séminaire sur le rôle des parlementaires dans la lutte contre l'impunité et la prolifération du VIH/SIDA. Outre le franc succès qui a caractérisé ce séminaire, il est important de souligner que la conclusion d'amender la loi existante en la matière a été arrêtée. Cette loi sur la protection des personnes infectées par le VIH/SIDA a finalement été votée et promulguée en juillet 2008.
- L'AWEPA a contribué à l'organisation de la première conférence des onze Parlements des Etats membres de la Conférence internationale sur la région des Grands Lacs (CIRGL) du 26 au 28 février 2007. Dans le cadre du suivi de cette conférence, une autre rencontre a eu lieu à Bujumbura, les 3 et 4 mars 2008. Le Parlement de la RDC y a délégué des parlementaires de toutes

tendances politiques. Particulièrement impliqué dans ce processus régional, le Parlement de la RDC a sollicité l'AWEPA en vue d'organiser une série d'ateliers de restitution dans le but d'informer et de sensibiliser un maximum d'élus afin qu'ils puissent adhérer à cette dynamique régionale. L'organisation de ces ateliers de restitution a permis d'obtenir l'adhésion de la majorité des parlementaires qui ont dans un premier temps ratifié le Pacte sur la sécurité, la stabilité et le développement. Les Parlementaires congolais se sont ensuite impliqués dans les problématiques sécuritaires régionales en prenant des résolutions allant dans le sens d'une décrispation.

Parlement du Kenya



Donateurs

Les Pays-Bas (DGIS)

Contexte

Après l'indépendance en 1963, le fondement démocratique fragile du pays a évolué d'un seul parti à un système multi-démocratique en 2002. Toutefois, la société kenyane a fait face à un chômage et une pauvreté élevés, avec des conséquences désastreuses pour le bien-être des groupes vulnérables. Les débats actuels sur le changement constitutionnel fournissent des possibilités de réformes progressives. Cela fournit des indications politiques indispensables pour le gouvernement de coalition, qui doit relever des défis

nouveaux et existants à la suite de la violence électorale de décembre 2007. Le Parlement du Kenya joue un rôle clé dans le processus de réconciliation, en raison des modifications constitutionnelles nécessaires que le Parlement doit adopter.

Objectif

L'objectif principal de l'AWEPA au Kenya est de soutenir la démocratie parlementaire par un appui institutionnel du Parlement et le renforcement des capacités des parlementaires. Au Kenya, l'AWEPA vise à renforcer les capacités des parlementaires, des comités parlementaires et du personnel parlementaire. L'objectif est de permettre aux parlementaires et aux comités d'exécuter leur mandat de manière plus efficace. En 2009, l'AWEPA a intégré dans ses activités de nouveaux axes stratégiques liés au développement agricole et aux changements climatiques, travaillant ainsi en étroite collaboration avec les commissions parlementaires sur l'agriculture et les coopératives d'élevage et la commission sur les terres et les ressources naturelles. L'AWEPA aidera également le Parlement du Kenya à faire face à ses défis en travaillant avec le nouveau gouvernement de coalition.

Résultats

Grâce à des ateliers et des séminaires de formation, l'AWEPA a contribué à renforcer les capacités des commissions parlementaires sur l'agriculture, l'élevage et les coopératives et le comité sur les terres et les ressources naturelles. Plus précisément, les deux comités ont amélioré leurs fonctions dans les domaines suivants :

- Grâce à des ateliers, les deux comités sont parvenus à élaborer des plans stratégiques pour guider leur travail au cours des trois

prochaines années lorsque les deux comités prendront fin

- Les commissions parlementaires sur l'agriculture, l'élevage et les coopératives ont amélioré leur rôle de surveillance et augmenté leur sensibilisation aux questions des changements climatiques et de la sécurité alimentaire. En conséquence, le Comité envisage de réformer un certain nombre de sous-secteurs agricoles, en commençant par le secteur du sucre de façon à améliorer la production, la rentabilité économique pour les agriculteurs, la sécurité alimentaire et la réponse aux changements climatiques.
- Grâce à des audiences publiques concernant l'agriculture, le Comité a amélioré la représentation du public dans la politique agricole et les efforts de réforme législative
- Les parlementaires ont acquis une compréhension approfondie des questions liées au changement climatique et les deux comités ont été représentés à la Conférence des Parties 15 à Copenhague
- Le Parlement renforce son engagement avec le secteur privé
- Le Comité parlementaire de la santé a réussi à faciliter la mise en place d'une politique nationale de protection sociale et d'une stratégie sur le VIH/SIDA et les orphelins et enfants vulnérables, et a renforcé son rôle de surveillance.
- Les deux comités ont amélioré et renforcé l'engagement parlementaire avec la société civile à travers des séminaires et des forums organisés par l'AWEPA.

Parlement du Mozambique



Donateurs

ADA, DANIDA, Ambassade de la Finlande, IPAD (Portugal), Ambassade Royale de Norvège, SIDA, UNICEF.

Contexte

L'année 2009 avait une signification particulière pour le Mozambique dans le contexte politique, car trois élections ont eu lieu le 28 octobre : les élections présidentielles, législatives et pour la première fois les assemblées provinciales. Avec l'approbation des élections d'assemblée provinciales, le pays a renforcé la démocratie participative des communautés au niveau local. Étant donné que le Parlement était à sa dernière année du mandat, l'AWEPA a mis l'accent sur les municipalités nouvellement élues (élues en 2008).

En 2008, les troisièmes élections des administrations locales ont eu lieu dans 43 municipalités. En conformité avec le processus progressif de décentralisation et de transformation des villages en communes, l'Assemblée nationale a approuvé la création de 10 nouvelles municipalités (ajoutées aux 33 précédentes municipalités). Ce qui signifie qu'une municipalité supplémentaire a été créée dans chaque province. Les résultats de ces élections ont montré la victoire du Frelimo. Quatre municipalités qui étaient entre les mains du Renamo depuis les dernières élections de 2003 ont été remportées par le Frelimo : Marromeu, Ilha

de Mozambique, Angoche et Nacala Porto. À Beira, l'ancien maire Daviz Simango, un ancien membre Renamo qui a été licencié de son parti, a été élu comme candidat indépendant. Néanmoins, le Frelimo possède la majorité à l'Assemblée municipale de Beira.

Les résultats de ces élections ont été annoncés officiellement par le Conseil constitutionnel le 27 décembre 2009. Le CC a vivement critiqué les actions illégales de la Commission nationale électorale (CNE). Ce conseil a déclaré qu'il est nécessaire d'augmenter le niveau de confiance et de crédibilité dans les organes électoraux administratifs. Il a appelé à une révision complète des lois électorales et à la création d'un code électoral « simplifié et rationalisé ». Le Conseil constitutionnel a ajouté que les organes électoraux (CNE et STAE) doivent faire davantage pour faire connaître immédiatement les décisions et informer les personnes directement concernées. Ils doivent mieux communiquer et dialoguer avec les partis politiques. Mais il a conclu que les diverses irrégularités enregistrées n'ont pas influencé le résultat des élections.

Après la cérémonie d'entrée en fonction du Président de la République, Armando Guebuza a désigné les nouveaux membres du directoire et les gouverneurs provinciaux. Entre autres recommandations, Armando Guebuza a montré ses préoccupations concernant le changement climatique mondial et a déclaré que le Mozambique était déjà affecté. Au cours de la prestation de serment des 11 gouverneurs de province dans le bureau, il a déclaré que « nous ne pouvons pas attendre un accord mondial pour agir ». Guebuza a indiqué que parmi les défis auxquels ils seraient confrontés il y

avait les catastrophes naturelles auxquelles le Mozambique est exposé, comme les sécheresses, les inondations et les cyclones, qui sont susceptibles de se produire avec une plus grande fréquence, en raison des effets du réchauffement climatique. Selon lui, les gouverneurs doivent être prêts à réduire au minimum les effets de ce changement climatique sur les communautés en entreprenant une série de programmes, y compris la réinstallation des habitants des zones inondables sur un terrain plus élevé, s'assurer que chaque élève plante au moins un arbre par an, et le programme de forêts communautaires pour chaque village.

Outre les formations offertes au personnel parlementaire, en coordination avec l'UNICEF, dans le cadre du programme du gouvernement local, l'accent a été mis sur l'introduction des nouveaux membres élus lors des précédentes élections des administrations locales pour le fonctionnement de la Municipalité et la coordination entre les organes élus locaux et les organes nationaux locaux. En coordination avec l'UNICEF au sujet de la loi sur les droits de l'enfant, des séminaires pour la diffusion de cette loi ont eu lieu dans toutes les municipalités des provinces de Tete et de Sofala.

En outre, en vertu de l'efficacité de l'aide, une table ronde a eu lieu à Beira, impliquant toutes les municipalités de la province de Sofala. Toutes les instances élues (les membres de l'Assemblée municipale, le Parlement et le conseil municipal), les organisations de la société civile (CSO), y compris les dirigeants communautaires, les administrateurs municipaux (*vereadores*) et les chefs traditionnels, y ont participé.

Objectif

Renforcer les connaissances et la compréhension des élus locaux au sujet du processus de décentralisation et du cadre juridique sous-jacent et promouvoir l'interaction entre les autorités locales élues et l'électorat et la société civile.

Résultats

Des droits de l'enfant ont été établis pour les deux provinces composées par les autorités locales, la société civile et les institutions du gouvernement central représentées dans les provinces. Le forum implique 7 municipalités.

Activité

Sept séminaires provinciaux ont eu lieu de juin à novembre 2009, impliquant environ 600 élus de 22 municipalités. En conséquence, les membres ont appris et discuté de la réglementation municipale en général et de la façon de transformer le manifeste électoral en un programme concret. Ils ont reçu davantage d'informations sur la planification et la budgétisation en fonction de la réalité de chaque municipalité. Ils ont également appris à faire face au « Pacote Autárquico » afin de collecter de l'argent au niveau local dans le but de résoudre des problèmes locaux et d'impliquer les participants dans les réunions de la session de l'assemblée municipale. Une discussion intéressante a eu lieu sur le fonctionnement et les relations entre les organes municipaux et les « bancadas ». En outre, les différentes responsabilités et tâches des organes municipaux et des organes d'État locaux ont été clarifiées.

Dans le cadre du programme des droits de l'enfant avec l'UNICEF, des ateliers ont été

organisés en avril dans les nouvelles municipalités de Gorongosa, Marrameu et Ulónguè. L'objectif principal de ces ateliers était de diffuser les projets de loi récemment approuvés sur les droits de l'enfant au Mozambique et de promouvoir le dialogue entre les élus locaux, la société civile et les enfants. Les participants se sont engagés à partager les connaissances acquises lors du séminaire au sein de leurs communautés locales.

Parlement de la République du Rwanda



Bailleur de fonds

Le Royaume de Belgique; le Royaume des Pays-Bas (TMF); UNICEF

Contexte

Le Rwanda a connu de graves problèmes politiques favorisés par une rivalité interethnique qui sont exprimés très claires dès les premiers moments de son indépendance en 1961. Le point culminant de ces graves tensions interethniques est sans nuls doutes l'avènement du génocide perpétré contre les Tutsis en 1994. Un nouvel ordre politique règne depuis ces événements atroces. Le programme de l'AWEPA au Rwanda s'est focalisé depuis 1996 sur le processus de conciliation et de reconstruction du Pays en insistant sur le rôle que les parlementaires peuvent jouer en la matière. Pour l'année 2009, la concentration a été mise sur les activités de renforcement des capacités des parlementaires dans le cadre de légiférer, identifier leur rôle dans la résolution des

problèmes nationaux, les visites de terrain dans le cadre de décentralisation, contrôle de l'action gouvernementale ainsi que la représentation du peuple. Les activités de communication du Parlement ainsi que l'appui aux Forums parlementaires ont également été prises en considération.

Objectifs

De manière générale, les objectifs de l'AWEPA dans le cadre de son partenariat avec le Parlement du Rwanda s'inscrivent dans la triple mission du parlement à savoir légiférer, contrôler l'action du gouvernement et représenter le peuple.

Dans le cadre de légiférer, AWEPA a soutenu la finalisation de l'initialisation de la loi relative à la protection de l'enfant qui est en phase de vote, ainsi que l'initiation de la loi régissant les entreprises privées de sécurité qui est en phase embryonnaire.

Dans le cadre du renforcement des capacités des parlementaires, des séminaires nationaux ont été organisés sur les thèmes suivants: La lutte contre le HIV/SIDA, les élections ainsi que la Diplomatie parlementaire.

Dans le cadre de représentation du peuple et du contrôle de l'action gouvernementale, des descentes dans tout le pays ont été organisées à l'intention des différentes commissions du Sénat et de la Chambre des Députés dans le cadre de l'évaluation du partenariat du Secteur Publique et Privé ; dans le cadre des droits humains (visite des Prisons et cachots) et dans le cadre de la sécurité (visite aux entreprises privées de sécurité).

Dans le cadre du renforcement des capacités du staff parlementaire, une formation des



Comités de gestion des deux Chambres sur le Leadership et Management stratégique a été organisée.

Dans le cadre de la communication des activités parlementaires, AWEPA a financé les activités de relance des émissions radio-télévisées du Parlement.

Dans le cadre de l'appui aux Réseaux et Forums Parlementaires, l'AWEPA a appuyé l'organisation des activités de l'Assemblée Générale des membres du Forum Amani et l'organisation par ce dernier, du séminaire sur la paix dans la Région des Grands lacs.

AWEPA a soutenu l'organisation de la conférence sur la lutte contre la corruption par APNAC Rwanda (Parliamentary Network Against Corruption). AWEPA a également appuyé, dans le cadre des Forums, les descentes des membres du Forum des Femmes Rwandaises Parlementaires dans tout le Pays dans le cadre de renforcer la collaboration entre les femmes parlementaires et les femmes dans les instances décentralisées.

Résultats

- A la suite de l'intervention de l'AWEPA, une loi relative à la protection de l'enfant a été finalisée et est en phase de vote tandis qu'un premier concept de la loi régissant les entreprises privées de sécurité a été produit;
- Suite à l'organisation des séminaires nationaux sur différents thèmes, les connaissances des parlementaires ont été renforcées, un plan national parlementaire contre le VIH a été élaboré et celui de la Diplomatie parlementaire est en cours ;
- Les descentes effectuées dans le cadre de l'implication des parlementaires dans le processus de décentralisation ont porté leurs fruits. En effet, il faut souligner que le nombre de Ministres qui s'est rendu au Parlement pour fournir des explications au Parlement sur des situations problématiques, notamment en ce qui concerne le partenariat entre le secteur public et privé, a augmenté ;
- Les émissions radio- télévisées sur les activités du Parlement ont été relancées (chaque samedi de 11h05-11h35 à la Radio Nationale et de 21h00-21h30 à la Télévision Rwandaise) ;
- L'AWEPA a organisé des activités associant les femmes membres de la Chambre des Députés et du Sénat qui se sont regroupées dans un forum de femmes parlementaires qui a contribué au renforcement de la collaboration entre ces femmes et les femmes dans les instances décentralisées ;
- Les Forums des Parlementaires rwandais ont été renforcés.

Somalie

Donateurs

Commission européenne, Pays-Bas

Contexte

L'AWEPA a, avec le soutien de la Commission européenne, puis avec celui du Ministère des Affaires Étrangères des Pays-Bas, activement soutenu les institutions législatives de Somalie depuis 2004.

Objectif

L'objectif général de ce projet financé par la Commission européenne et les Pays-Bas est de contribuer au développement démocratique d'un État moderne, qui consacre les principes de bonne gouvernance, la représentation effective, le respect des droits de l'homme, la responsabilisation et la transparence. Pour ce faire, il faut soutenir les capacités et le développement des institutions législatives somaliennes afin d'exercer leurs fonctions. Outre les fonctions traditionnelles de représentation des électeurs, de débat, de modification et d'adoption de législation et de contrôle sur les actes exécutifs, dans le contexte somalien, une fonction supplémentaire peut être ajoutée ; pour concilier les parties adverses.

Le renforcement des capacités du Parlement fédéral de transition pour jouer son rôle dans le développement d'une nouvelle constitution a été évoqué.

Résultats

Plus précisément, l'attention est accordée à développer la capacité des institutions législatives, de leurs titulaires, des comités, des membres et du personnel, afin qu'ils puissent répondre efficacement aux défis qui

se posent dans l'exercice de leur fonction législative, de représentation, de contrôle et de réconciliation et pour mieux répondre aux nombreux défis auxquels ils sont confrontés lors de la résolution de situations souvent difficiles.

Parlement de l'Ouganda



Donateurs

Belgique (Ministère des affaires étrangères) ; Programme d'approfondissement de la démocratie (DDP) ; Pays-Bas (DGIS)

Contexte

Le Parlement actuel de l'Ouganda a été installé en mai 2006. Il est le troisième Parlement démocratiquement élu depuis 1966, lorsque la Constitution de l'indépendance a été abrogée et que le Parlement de l'indépendance a été dissous.

Le Parlement de l'Ouganda et l'AWEPA ont signé le premier protocole d'accord en 2001, qui a été renouvelé en 2005. L'objectif du Programme de soutien parlementaire de l'AWEPA 2009-2011 est une performance améliorée du Parlement ougandais dans ses fonctions de supervision, de représentation et de législation.

Objectif

Le programme de soutien parlementaire de l'AWEPA a porté sur les domaines spécialisés suivants en 2009 :

- La formation du personnel pour renforcer les capacités du personnel parlementaire dans les méthodes de recherche, le suivi et l'évaluation, la gestion de l'information et la documentation, ainsi que la planification et la gestion de projet ;
- Faciliter les ateliers de politique et de législation pour les caucus, comme l'UWOPA et les comités. Ces ateliers ont principalement porté sur les législations en suspens telles que le projet de loi sur la violence domestique (DVB), le projet de loi sur les délits sexuels, le projet de loi sur la traite des personnes, le projet de loi sur les relations familiales, et le projet de loi sur le VIH/SIDA de 2007 ;
- Le soutien au Parlement sur les questions liées à la lutte contre la corruption, au réchauffement planétaire et au changement climatique, à la réduction de la pauvreté et à la santé maternelle.

Résultats

L'accent principal de ce programme de 2009 a été mis sur les priorités législatives concernant les sexes qui ont été développées au début de la huitième législature. En conséquence, certaines lois clés ont été adoptées et d'autres ont été déposées. La législation adoptée comprend : le projet de loi sur la traite des personnes (voté le 11 avril) ; le projet de loi sur la violence domestique (adopté le 11 novembre 2009) et le projet de loi sur l'interdiction des mutilations génitales féminines (adopté le 10 décembre 2009 et signé par le président en avril 2010) . Le projet de loi sur le mariage et le divorce longuement attendu (ancien projet de loi sur les relations familiales) a également été déposé en première lecture au Parlement le 22 décembre. La mise en œuvre des ateliers de législation politique consultatifs de l'AWEPA

a contribué à l'adoption de la loi clé susmentionnée.

En plus de la législation sur les sexes, le programme AWEPA de 2009 a également porté sur la formation du personnel pour des services spécifiques. Par exemple, après avoir organisé une formation du personnel sur la rédaction législative, un manuel du personnel de rédaction législative pour le Ministère des archives et de la recherche a été produit.

Activité

Conférence régionale parlementaire pour la région des Grands Lacs 1-2 décembre 2009 : « Consolider la volonté politique pour le bien-être des enfants » :

Afin de mettre l'accent sur l'action parlementaire pour les enfants et leur bien-être, et maintenir l'élan après la campagne de cinq ans, l'AWEPA a organisé une Conférence parlementaire régionale pour la région des Grands Lacs : « Consolider la volonté politique pour le bien-être des enfants ». Cela a été fait conjointement avec l'UNICEF, l'Assemblée législative d'Afrique orientale (EALA) et le Parlement ougandais. Cette conférence régionale a rassemblé plus d'une centaine de participants, y compris des membres de six parlements africains de la région des Grands Lacs et de l'EALA, ainsi que des parlementaires européens, des partenaires de développement, des membres de la société civile et des organisations internationales, des experts et des journalistes et l'AWEPA.

La conférence a fourni un suivi important de la Conférence parlementaire régionale pour la région des Grands Lacs : « Vers une génération sans sida », qui a eu lieu à Kampala du 23 au 25 octobre 2008. Les par-



lementaires ont partagé avec leurs collègues de la région ce qu'ils ont fait dans chaque pays depuis la conférence d'octobre 2008. Au cours de la session du groupe de travail, les plans nationaux d'action parlementaire (NPPA) actuels pour les OVC ont été examinés et les NPPA actualisés en faveur des OVC ont été présentés en séance plénière. En outre, la conférence a cherché à définir plus précisément l'action parlementaire vers une politique plus adaptée aux enfants. Les participants ont été informés sur la situation actuelle du bien-être des enfants en Afrique

par le lancement du « rapport africain sur le bien-être : les gouvernements africains sont-ils soucieux de leurs enfants ? » et sur la situation de la violence contre les jeunes filles, en se concentrant sur les Mutilations Génitales Féminines (FGM). À la suite de la conférence et d'autres activités connexes prises en charge par l'AWEPA en Ouganda, le Parlement de l'Ouganda a adopté le projet de loi sur la mutilation génitale féminine quelques semaines après la conférence. Il a été signé par le Président de l'Ouganda en avril 2010.



Programmes sous-nationaux

L'Assemblée législative du Sud-Soudan (SSLA) et les dix assemblées d'État du Sud-Soudan



Donateurs

Commission européenne (délégation Khar-toum), Irlande (Irish Aid), Belgique (Ministère des Affaires étrangères), Norvège, Pays-Bas

Contexte

L'Accord de paix global (CPA) du Soudan a été signé en 2005, mettant fin à deux décennies de guerre entre le Gouvernement du Soudan (GoS) et le Mouvement de libération du peuple du Sud-Soudan (SPLM). Le CPA partage la richesse et les pouvoirs entre le centre, un Sud nouvellement autonome, et les autres périphéries vastes, variées et pauvres du Soudan.

L'Assemblée législative du Sud-Soudan est la branche législative du gouvernement du Sud-Soudan, qui a été créée à la suite du CPA. L'AWEPA et le SSLA ont signé un protocole d'entente en août 2006 à Juba, la capitale du Sud-Soudan, et ont convenu de développer et mettre en œuvre conjointement un programme de renforcement des capacités des parlementaires pour le SSLA, qui a été plus tard étendu aux dix Assemblées d'État du Sud-Soudan.

La paix et l'amélioration de la démocratie et de la gouvernance au Soudan constituent le défi le plus important. L'achèvement de ce processus peut permettre d'apaiser la pau-

reté au Soudan, d'améliorer constamment les droits humains, et pour le Soudan en tant que pays de progresser vers un développement économique. Les organes législatifs du Soudan ont évidemment un rôle crucial à jouer dans cette constellation politique en termes de promulgation des lois pertinentes, de surveillance du gouvernement et de représentation du peuple du Soudan. Le SSLA et les dix assemblées d'État du Sud-Soudan font face à des défis énormes puisqu'il s'agit de complètement d'institutions parlementaires entièrement nouvelles dans un environnement post-conflit où les forces politiques doivent mettre en œuvre un accord de paix complexe et améliorer la transition vers la démocratie et la bonne gouvernance.

Objectif

Cette action, mise en œuvre par l'AWEPA en étroite coopération avec l'Assemblée législative du Sud-Soudan et les assemblées d'État du Sud-Soudan, sert à améliorer la capacité des organes délibérants au Soudan pour répondre aux défis auxquels ils sont actuellement confrontés et auxquels ils devront faire face lors des élections, dans l'exercice de leur fonction législative, de contrôle et de représentation. Le programme offre un soutien grâce à une combinaison d'activités : ateliers, formations, conseils techniques, visites d'étude, rattachements aux parlements, participation à des conférences parlementaires (régionales), fourniture d'équipements techniques (ordinateurs, meubles, etc.), et publications (guides parlementaires, etc.).

Activités

Visite d'étude du Forum des femmes du SSLA au Parlement rwandais, Kigali du 30 novembre 2008 au 6 décembre Le programme de renforcement des capacités

de l'AWEPA pour le SSLA a facilité une visite d'étude d'une (1) semaine des femmes membres du Parlement de l'Assemblée législative du Sud-Soudan dans le cadre du Forum des femmes du SSLA au Parlement du Rwanda en décembre 2008. Les cinq (5) membres de la délégation du Forum des femmes du SSLA dirigés par le président, ont fait une visite d'étude au Rwanda avec l'intention de partager des expériences entre femmes parlementaires, non seulement sur les questions relatives à l'autonomisation des femmes mais aussi sur les moyens d'accroître l'influence des femmes parlementaires sur les lois votées par l'Assemblée. Cette visite a eu pour résultat un ensemble de recommandations pour permettre aux députés femmes de poursuivre une législation favorable aux femmes et fillettes.

En conséquence, un projet de loi pour la création d'un Conseil des femmes a été présenté à la commission sur les lois et affaires juridiques à des fins d'examen. En ce qui concerne ce projet de loi, l'AWEPA a facilité la concertation entre les membres du Comité et leurs commettants au sujet de ses dispositions. Afin d'assurer le partage et le transfert des connaissances, un atelier a été organisé à Juba au Sud-Soudan impliquant d'autres femmes parlementaires qui n'avaient pas fait partie de la délégation. L'intervention a abouti au lancement éventuel de la constitution du Forum des femmes comme un instrument de réglementation pour le Forum.

Fourniture de machines de transcription et de formation pour l'utilisation et l'entretien des transcripteurs, Juba, 19-31 janvier 2009 L'AWEPA a acheté et fourni cinq (5) machines de transcription au Ministère d'Hansard au SSLA. Cela s'est traduit par une production

plus rapide du compte rendu in extenso de la procédure parlementaire (rapport Hansard). Le rapport Hansard est le rapport officiel des débats de la Chambre. Il fournit la preuve des décisions de l'Assemblée. Ce rapport doit être produit en temps opportun et avec une précision extrême. Les cadres supérieurs du ministère d'Hansard issus du Parlement de l'Ouganda ont organisé une formation pour l'utilisation et l'entretien de ces machines pour les sept (7) membres du SSLA du 19 au 31 janvier. Cela a entraîné une amélioration de la vitesse et de l'efficacité dans la production du Hansard parlementaire. Grâce à cela, la version finale a été produite sous trois jours à compter de la date de la séance du Parlement. L'objectif est de produire le rapport dans les vingt-quatre heures suivant la séance de l'Assemblée.

Visite d'étude du sous-comité de la jeunesse et des sports au Parlement ougandais, Kampala, du 1er au 7 mars 2009

Une délégation de six (6) membres de la commission sur les sexes (sous-comité de la jeunesse et des sports) du SSLA a fait une visite d'étude de six jours au Parlement ougandais pour partager des expériences sur les questions relatives aux jeunes. Ils ont rencontré leurs homologues ougandais ainsi que le Ministre des sexes, du travail et du développement social. La délégation a également visité le secrétariat du Conseil national des jeunes et a participé à une réunion avec le directeur du Conseil national de la jeunesse. La délégation s'est rendue à une excursion pour les projets des jeunes en Ouganda. La visite a abouti à la présentation d'un projet de loi au Parlement sur la mise en place d'un conseil des jeunes au Sud-Soudan. Cette loi devrait améliorer la participation des jeunes dans la vie politique

du Sud-Soudan ainsi que devenir une rampe de lancement pour les programmes d'autonomisation des jeunes.

Formation d'amélioration des compétences de gestion pour les cadres supérieurs, Juba, 6 - 10 juillet 2009

Une formation d'amélioration des compétences de gestion pour les cadres supérieurs, ouverte par le Président d'honneur du SSLA, a été menée. Les participants ont été choisis parmi les greffiers adjoints et les chefs de département et de la Division de l'Assemblée. Ils étaient quarante (40) au total. Le but de cette formation était de fournir aux participants des compétences en leadership efficaces, afin de donner des directives au personnel subalterne. Les participants ont reçu des informations sur les principes, les fonctions et les concepts de pratique de gestion tels que la gestion des conflits, la gestion du temps, la motivation, la délégation et la responsabilité, la surveillance, et l'éthique et l'intégrité dans la fonction publique et le développement personnel, entre autres. Cette formation a permis aux participants d'acquérir des compétences de leadership et de gestion modernes nécessaires et à leurs subordonnés de mieux exécuter leurs responsabilités.

Système d'information/base de données de gestion des ressources humaines (HRMIS), Juba, 23 - 26 février 2009

Un consultant en technologies de l'information a été contracté par l'AWEPA pour s'occuper de la conception, de la fourniture et de l'installation d'un système d'information/base de données de gestion des ressources humaines pour le département des ressources humaines. Le logiciel a été acheté et installé sur le serveur central du SSLA et le site d'uti-

lisateur a été installé dans le département des ressources humaines. Il en a résulté une meilleure tenue des dossiers et une génération facilitée des rapports des ressources humaines. Le programme a également facilité l'intégration des activités de RH et une réponse rapide aux questions de recrutement par le service des ressources humaines. Un programme de formation spécialisé du personnel des services des ressources humaines et des technologies de l'information a été mené afin de permettre la conversion et la mise en œuvre complète du système. Cette formation des utilisateurs comprenait neuf participants, soit six (6) du service des ressources humaines et trois (3) du service des technologies de l'information. Les listes des congés, les calendriers de rémunération, les formations, les dates de départ à la retraite, le statut du personnel etc. font partie des rapports générés par le système HRMIS.

Développement des descriptions de poste pour tous les postes de SSLA Juba, 16 - 22 novembre 2009

Après la production de la version finale de la structure rationalisée des effectifs du SSLA, l'AWEPA a commencé le processus d'élaboration des descriptions de poste pour tous les postes de l'Assemblée. Le but de la description de poste est de préciser les devoirs et responsabilités des titulaires du poste, de déterminer les spécifications des personnes et déterminer l'expérience requise pour occuper les postes, ainsi que les compétences et aptitudes nécessaires pour accomplir les tâches des postes. Les descriptions de poste clarifient aussi les lignes de surveillance et de rapport hiérarchique à l'Assemblée. Le processus comportait trois jours de sensibilisation sur le sens, la structure et le but des descriptions de poste et les spécifications

des personnes. Il comportait également deux jours de discussion de groupe avec les membres du personnel dans leurs services respectifs. Les données ont été recueillies auprès de 200 participants à l'aide d'un questionnaire conçu à cet effet. Les deux derniers jours étaient consacrés à l'analyse des données et à la rédaction du rapport. Les consultants en services de gestion et développement organisationnel de la fonction publique de l'Ouganda ont facilité cette activité.

Programme de soutien des législatures provinciales d'Afrique du Sud (SAPL)



Donateurs

Autriche (ADA), Belgique (Flandre)

Contexte

Les neuf législatures provinciales d'Afrique du Sud ont été établies par la constitution provisoire au cours de la transition démocratique pacifique de 1994. Étant donné que ces législatures n'avaient pas de prédécesseur institutionnel, ils font face à un processus de développement constant avec l'obligation de remplir leur mandat constitutionnel. L'AWEPA soutient le SAPL depuis 1995 grâce à un partenariat avec le Forum des intervenants et de son comité de développement des ressources humaines (DRH), qui a joué un rôle vital dans l'orientation du programme vers l'amélioration des performances des législatures. L'année 2009 a été une année d'élections nationales et provinciales, qui

ont été déclarées libres et équitables. Les élections ont apporté environ 39 % de nouveaux membres dans les neuf législatures provinciales, dont huit législatures ayant 20 à 57 % de nouveaux membres et le Cap-Nord ayant un total d'environ 75 % de nouveaux membres. Un soutien continu pour le renforcement des capacités est nécessaire pour que ces membres soient efficaces.

Objectif

Le but du programme est de permettre aux neuf législatures provinciales d'accomplir leurs fonctions législatives, en particulier dans l'exercice de leurs responsabilités de surveillance du gouvernement et de représentation de leur électorat.

Résultats

Voici certaines des réalisations du programme SAPL :

- Publication des procédures standards pour les comités de Western Cape
- Surveillance robuste par diverses législatures et plus particulièrement de Limpopo dont le travail de supervision a bénéficié d'une large couverture médiatique
- Coopération, partage de l'information et échange d'expériences entre les législatures provinciales et municipales en particulier à Gauteng et Limpopo. Ceci concerne les opérations des comités des comptes publics, la réponse coordonnée par les trois sphères du gouvernement à des pétitions et le fait de s'assurer que les griefs soulevés sont abordés au cours du processus de planification, tant au niveau provincial et local du gouvernement.

Activités

2009 a été l'année des élections nationales et provinciales en Afrique du Sud, ce qui a af-

fecté la mise en œuvre du programme SAPL. Le premier trimestre de l'année a porté sur la campagne électorale puisque les élections se déroulaient en avril. Les élections ont porté sur le leadership de nouvelles dans toutes les législatures et cela exige des consultations continues avec les nouveaux dirigeants au sujet de la mise au point du programme.

L'AWEPA eu des consultations avec les législatures de Gauteng, Free State, KwaZulu Natal et Limpopo en ce qui concerne les domaines prioritaires pour le renforcement des capacités. Les domaines prioritaires identifiés lors du processus de consultation comprennent une formation de surveillance tant pour le personnel et que les membres, un processus de planification stratégique pour le personnel, la gestion du changement pour le personnel, le renforcement des capacités des bureaux des présidents des législatures provinciales, y compris les forums provinciaux.

En plus des consultations, trois activités ont été mises en œuvre, dont l'atelier du forum provincial de Gauteng (12 novembre 2009), l'atelier de supervision des membres provinciaux de Limpopo (19-20 novembre 2009) et de l'atelier du forum provincial de Limpopo (3-4 décembre 2009).

L'atelier du forum provincial de Gauteng a servi d'orientation au nouveau président du forum institué après les élections d'avril et a également été utilisé comme plateforme d'échange d'informations et pour des fins de planification.

L'atelier de supervision des membres provinciaux de Limpopo visait à renforcer les capacités des membres du Limpopo pour

comprendre les processus de supervision et leur permettre d'exécuter efficacement la fonction de surveillance. L'atelier a porté sur : la surveillance et la planification du gouvernement, le cycle de budgétisation et de rapport ; le mandat et les pouvoirs du comité législatif de la législature sur les comptes publics ; l'examen des rapports annuels ; et l'amélioration de l'efficacité des comités permanents de la législature.

L'atelier du forum provincial de Limpopo a été le premier forum se rassemblant en vertu de la nouvelle Présidence de la législature du Limpopo, qui est entrée en fonction en mai 2009. Le principal objectif de l'atelier était d'explorer les mécanismes pour améliorer la surveillance au niveau du gouvernement local. Différents conférenciers ont apporté leur contribution, qui ont porté sur les questions suivantes : résultats de l'audit pour les municipalités dans la province du Limpopo ; supervision et responsabilisation, l'état du gouvernement local du Limpopo et l'éthique et les intérêts des membres.

Certaines des questions soulevées pendant les discussions comprennent la sur-utilisation de consultants par les municipalités sans un plan de transfert des compétences aux agents municipaux ; la plupart des municipalités n'ont pas de comités de vérification interne et il est important de renforcer la fonction de vérification interne, de plus les municipalités peuvent même partager ce service ; et les conseils municipaux n'effectuent pas une surveillance suffisante et par conséquent les présidents doivent être formés sur la supervision et la responsabilisation. La mise en place de comités de surveillance au niveau des administrations locales a été soulignée, y compris les comités municipaux des comptes publics. Il a été souligné que ces comités devraient veiller à ce que la Loi sur la gestion des finances municipales soit respectée. Il a également souligné que l'interaction entre le Bureau du vérificateur général et celui des intervenants devrait être améliorée. Les municipalités ont été invitées à apporter une contribution au processus d'examen de la Loi sur les systèmes municipaux.



Programmes européens

Programme européen

Donateurs

Les Pays-Bas (Ministère des Affaires étrangères), le Danemark (DANIDA) et la Suède (SIDA)

Contexte

Outre le renforcement de la démocratie parlementaire en Afrique, l'AWEPA a également été active en Europe, mobilisant des parlementaires pour maintenir l'Afrique en tête des priorités politiques en Europe, et faciliter le dialogue parlementaire Afrique-Europe. L'AWEPA s'efforce de soutenir les partenariats entre parlementaires européens et africains, où nous regardons ce que les parlementaires européens peuvent offrir à l'Afrique et réciproquement. Dans cette optique, l'AWEPA a décidé de changer son nom en 2010 de *Parlementaires européens pour l'Afrique* à *Parlementaires européens partenaires de l'Afrique*.

Objectif

Le programme européen actuel a trois objectifs principaux :

- renforcer l'action parlementaire en Afrique et en Europe dans les domaines de la coopération au développement liés au NEPAD ;
- encourager et permettre aux parlementaires en Afrique et en Europe de jouer un rôle actif dans le soutien au NEPAD dans leur travail quotidien ;
- faciliter une coopération accrue et l'échange d'expériences entre les politiciens et les membres du Parlement concernant les problèmes socio-économiques en Afrique : réduction de la pauvreté, changement climatique et VIH/SIDA.

Faits saillants des résultats

Activité	Résultat
Séminaire de la Présidence de l'UE, République tchèque – des manifestations parallèles pendant la 17e session ACP-EU JPA, Prague (République tchèque) du 6 au 9 avril 2009	Une résolution adoptée par l'Assemblée parlementaire paritaire ACP le 9 avril 2009 sur le rôle de l'Accord de partenariat de Cotonou dans la lutte contre la crise alimentaire et financière dans les pays ACP.
La sénatrice et chef de la section belge de l'AWEPA au Parlement belge, Mme Sabine de Béthune, a lancé un séminaire sur la survie de l'enfant le 31 mars 2009 dans le Sénat belge à Bruxelles (Belgique) organisé par le Sénat belge en collaboration avec l'AWEPA et l'UNICEF Belgique.	Une résolution initiée par le chef de la section Belgique sur la survie des enfants dans les pays en développement.
Une conférence intitulée « Les parlementaires prennent des mesures sur la santé maternelle et néonatale », organisée par la Chambre des représentants néerlandaise, l'Organisation mondiale de la Santé et l'Union interparlementaire, qui s'est tenue à La Haye, aux Pays-Bas, les 26-28 novembre 2008.	En 2009, la députée et chef de section néerlandaise de l'AWEPA, Mme Chantal Gill'ard (PvdA), en collaboration avec le membre de l'AWEPA Mme Kathleen Ferrier (CDA) et Mme Esmé Wiegman-Van Meppel Scheppink (CU), a proposé un amendement visant à utiliser 1,5 million d'euros pour l'article sur la « santé reproductive » pour développer l'ocytocine résistante à la chaleur, qui a été largement adopté.

Activités

À l'occasion de la présidence de l'UE de la République tchèque, l'AWEPA a organisé deux manifestations :

Déjeuner de travail AWEPA, 17e session de l'assemblée parlementaire paritaire ACP-EU, Prague, République tchèque 7 avril 2009

Un déjeuner de travail AWEPA a eu lieu le 7 avril 2009, parallèlement à la 17e session de l'Assemblée parlementaire paritaire ACP-EU de République tchèque, à Prague. Le soutien logistique a été fourni par le Secrétariat ACP-

EU JPA et la Section AWEPA au Parlement européen.

Les membres de l'ACP-EU JPA ont été informés de la mission générale de l'AWEPA. Les intervenants ont accordé une attention particulière à la « Mobilisation des parlements pour le programme NEPAD ». Le dialogue parlementaire entre Afrique et Europe sur les changements climatiques, la sécurité alimentaire et le développement a été au centre de l'événement.

Plus de 75 membres et experts ont participé au déjeuner de travail. Les participants ont été invités à encourager le débat et à prendre des mesures politiques visant à atténuer les impacts du changement climatique, qui auront des effets particulièrement dommageables pour les populations africaines.

Atelier AWEPA de la présidence UE, République Tchèque : « Changement climatique – Appel à l'action parlementaire », Prague, République tchèque, 8 avril 2009
Un atelier a été organisé le 8 avril : « Changement climatique – Appel à l'action parlementaire », à l'occasion de la présidence de l'UE de la République tchèque. L'atelier a été conjointement organisé par la commission des affaires étrangères de la Chambre des députés tchèques et l'AWEPA. Le changement climatique est l'un des plus grands défis mondiaux de l'humanité. Son effet le plus dommageable aura lieu en Afrique.

Les principaux thèmes abordés au cours de l'atelier étaient les suivants : Le changement climatique, la stratégie commune Afrique-UE et les priorités de la présidence tchèque.

Séminaire suédois de la présidence de l'UE de l'AWEPA, « Dialogue parlementaire euro-africain sur les changements climatiques, la sécurité alimentaire et le développement », Stockholm, Suède, 19 au 21 août 2009

L'AWEPA, en collaboration avec la section AWEPA du Parlement suédois, a organisé le Séminaire de la présidence de l'UE, « Dialogue parlementaire euro-africain sur les changements climatiques, la sécurité alimentaire et le développement » au sein du Parlement suédois et un événement parallèle au cours de la Semaine mondiale de l'eau (World

Water Week). La Semaine mondiale de l'eau a eu lieu à Stockholm du 16 au 22 août 2009, et a été organisée par le Stockholm International Water Institute (SIWI). Renouant avec l'une des priorités de la présidence suédoise, le sujet du changement climatique a été abordé lors du séminaire et de l'événement parallèle.

L'objectif principal du séminaire parlementaire a été d'encourager le débat et l'action politique sur les thèmes du changement climatique en Afrique qui ont mené à la Conférence sur le climat des Nations Unies à Copenhague en décembre 2009 (COP15). L'objectif global des débats de ce séminaire était de partager des connaissances et d'explorer des stratégies adéquates pour l'action parlementaire. Parmi les autres domaines essentiels de la responsabilité parlementaire abordés lors du séminaire, il a été question de l'examen de l'aide au développement, avec un accent particulier sur les questions liées au changement climatique et l'eau.

Lors de la clôture du séminaire, les participants ont adopté une déclaration conjointe Afrique - Europe sur le « Chemin menant à Copenhague » contenant des recommandations parlementaires qui seront présentées à la Conférence des Parties.

Sections européennes

Contexte

L'AWEPA a un vaste réseau de parlementaires et d'anciens parlementaires dans toute l'Europe. En 2009, l'AWEPA compte plus de 1500 membres issus des parlements de pratiquement tous les États membres de l'UE, du Parlement européen, et de Norvège

et de la Suisse. Ces membres sont regroupés dans une section au sein de leurs parlements respectifs.

Objectif

Les sections européennes visent à maintenir l'Afrique en tête des priorités politiques en Europe, et à faciliter un dialogue parlementaire Afrique-Europe. L'AWEPA s'efforce de soutenir ses sections existantes et de nouvelles sections afin qu'elles puissent effectuer des activités de plaidoyer et des fonctions de soutien de manière efficace. En favorisant les questions africaines sur les agendas politiques de l'UE et des États membres distincts, et par un lobbying sur le processus décisionnel, l'AWEPA peut contribuer à des politiques de commerce, d'aide, d'investissement et d'agriculture plus favorables et cohérentes pour l'Afrique. L'AWEPA estime que ces efforts de sensibilisation peuvent avoir un impact puissant sur la réduction de la pauvreté structurelle.

Liste des sections et des chefs de section

Section	Chef de section
Autriche	L'hon. Barbara Prammer
Belgique	L'hon. Sabine de Bethune
Danemark	L'hon. Karsten Lauritzen
Finlande	L'hon. Krista Kiuru
France	Personne à contacter : l'hon. Nicole Ameline
Allemagne	L'hon. Patrick Meinhardt
Grèce	M. Theodosis Georgiou
Irlande	L'hon. Brendan Howlin
Italie	L'hon. Enrico Pianetta
Pays-Bas	L'hon. Chantal Gill'ard

Norvège	Personne à contacter : L'hon. Marianne Marthinsen
Portugal	L'hon. Maria Antónia Almeida Santos
Espagne	M. Francisco Arnau Navarro
Suède	L'hon. Rosita Runegrund
Suisse	L'hon. Brigitta Gadiant
Royaume-Uni	Lord David Chidgey
Chypre	Personne à contacter : L'hon. Antigoni Papadopoulus
Estonie	L'hon. Mart Nutt
Lettonie	L'hon. Ingrida Circene
Lituanie	L'hon. Egidijus Vareikis
Malte	Personne à contacter : L'hon. Leo Brincat
Pologne	L'hon. Tadeusz Iwiński
Roumanie	M. Minodora Cliveti
Slovaquie	L'hon. Boris Zala
Slovénie	Personne à contacter : M. Stasa Kobi Smid
République tchèque	L'hon. Jan Hamáček

Faits saillants de la section européenne

En 2009, 50 nouveaux membres ont rejoint l'AWEPA. 17 sections en Europe ont été renforcées ou (re)créées (Autriche, République tchèque, Danemark, Estonie, Parlement européen, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Pays-Bas, Norvège, Pologne, Portugal, Roumanie, Espagne, Suède, Royaume-Uni), avec un nouveau responsable de section en Italie, l'hon. Enrico Pianetta.

Sections AWEPA dans les nouveaux États membres de l'UE



Section polonaise

La section AWEPA nouvellement rétablie au Parlement polonais, dirigée par l'hon. Tadeusz Iwiński et comprenant les députés de tous les partis politiques et représentés dans les deux chambres du parlement, le Sejm et le Sénat, a tenu une réunion le 19 mars avec les ambassadeurs africains à Varsovie. La réunion a porté sur les sujets les plus pressants de l'ordre du jour de l'AWEPA, notamment : la lutte contre les conséquences du VIH/SIDA, les stratégies pour stimuler le développement en Afrique, le cadre du NEPAD, qui fera l'objet de débats à venir dans la section polonaise, l'établissement des contacts et le développement de la coopération avec les parlementaires africains.

Section lettone : Journée mondiale contre le SIDA, 1er décembre

La section lettone, dirigée par l'hon. Ingrida Circene, a communiqué un rapport sur une réunion du Parlement letton, le Comité des affaires publiques et des droits de l'homme de Saeima à propos des problèmes liés au VIH/SIDA. Les membres du comité ont rencontré des représentants de l'Association Papardes zieds (« Fougère ») de Lettonie

pour discuter de la planification familiale, de la santé génésique et de la prévention du VIH/SIDA.

Section portugaise

Le 24 mars, l'AWEPA avec la section portugaise dirigée par l'hon. Maria Antónia Almeida Santos, le Centre Nord-Sud du Conseil de l'Europe et l'UNICEF ont organisé un séminaire intitulé « Les enfants rendus orphelins et vulnérables par le VIH et le SIDA : Appel à l'action parlementaire » au sein du Parlement portugais à Lisbonne. Membres des Parlements du Mozambique, du Cap-Vert, de Guinée-Bissau et du Portugal, les ambassades et les ONG se sont réunis lors



du séminaire et ont identifié des recommandations parlementaires sur une action pour les enfants et les familles vulnérables vivant avec le VIH et le SIDA. Les délégations ont adopté une déclaration dans laquelle elles se sont engagées à prendre des mesures, notamment pour faire avancer l'agenda de la protection sociale.

Section belge

L'hon. Sabine de Bethune, Sénatrice de Belgique et chef de la section de l'AWEPA au Parlement belge a lancé un séminaire sur la survie de l'enfant le 31 mars 2009 dans le Sénat belge à Bruxelles (Belgique) organisé par

le Sénat belge en collaboration avec l'AWEPA et l'UNICEF Belgique. Une résolution initiée par le chef de la section belge sur la survie des enfants dans les pays en développement a été abordée lors de cet événement.

À l'occasion des 25 ans de l'AWEPA, la section belge, avec le Comité sénatorial des affaires étrangères et de la Défense nationale en Belgique, ont lancé un séminaire sur le thème « Paix et réconciliation » dans le Sénat de Belgique à Bruxelles le 8 décembre. Le livre de Luc Huyse « Tout passe sauf le Passé » sur les conséquences des guerres civiles, de la répression sanglante et des conflits a été présenté au cours de l'événement. Un rapport parlementaire a été fait sur cette manifestation par la section belge.

Section irlandaise

Le 8 avril, la section irlandaise dirigée par l'hon. Brendan Howlin, vice-président du Parlement irlandais et vice-président de l'AWEPA, a débattu au Parlement irlandais de la motion : « Les accords de partenariat économique – sont-ils équitables pour l'Afrique ? » Ce fut une réunion importante sur un sujet dont la section irlandaise de l'AWEPA n'avait pas discuté ces dernières années : Les relations commerciales entre l'Union européenne et l'Afrique. La réunion a été présidée par le président de la section



irlandaise de l'AWEPA, Brendan Howlin TD, et un certain nombre de contributions ont été faits par les parlementaires de la section irlandaise de l'AWEPA. Ils ont été rejoints par un large public composé de membres de la communauté africaine en Irlande, des représentants du mouvement pour la justice commerciale en Irlande, des universitaires et des représentants d'ONG travaillant sur ce sujet.

Section britannique

Les 25 ans de l'AWEPA au Royaume-Uni ont eu lieu le 18 novembre et ont été organisés par Lord Chidgey, représentant de l'AWEPA au Parlement britannique le jour où la reine a effectué l'ouverture officielle du Parlement. Baronne Kinnock, ministre d'État chargé de l'Afrique, était l'invité d'honneur. Un ministre actuel, Peter Hain, un ancien ministre, Peter Lilley, des députés et des Lords, des représentants des milieux d'affaires, des journalistes et sept hauts-commissaires et ambassadeurs des pays africains ont assisté à l'événement.

Journée Mandela le 18 juillet

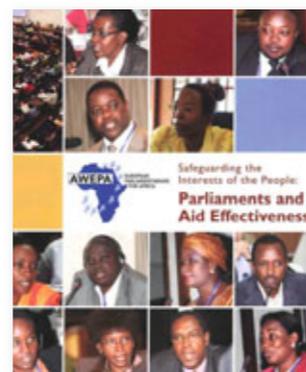
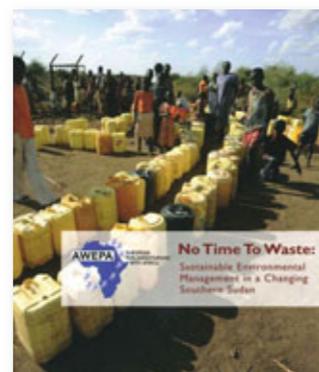
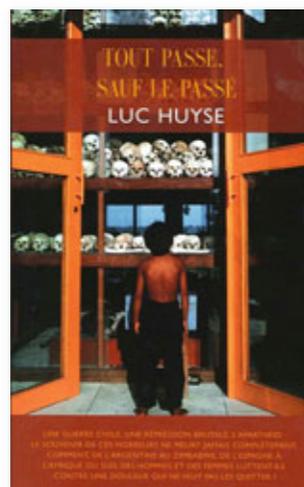
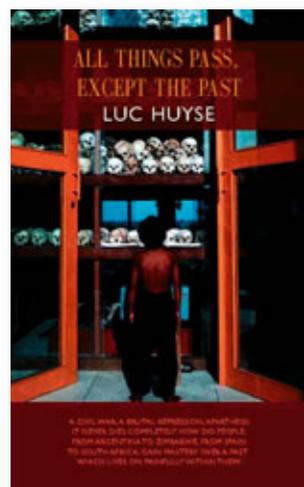
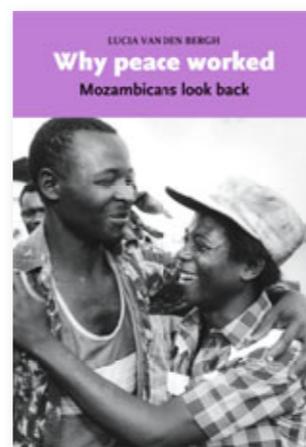
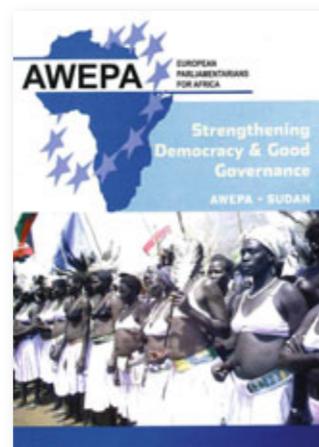
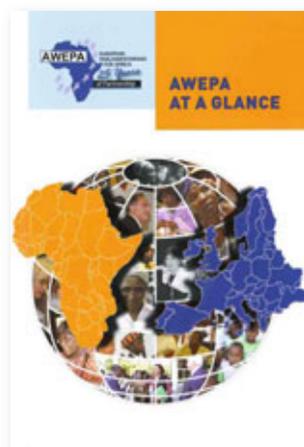
Nelson Mandela, lauréat du prix AWEPA Human Dignity Award, a été honoré par l'inauguration de la Journée Mandela officielle, qui se tiendra chaque année le 18 juillet, jour de son anniversaire.

Les initiatives de l'AWEPA par les sections soutenant la journée Mandela comprennent :

- L'adoption de résolutions parlementaires dans les parlements belge et irlandais et la tenue d'activités de commémoration particulière dans les parlements polonais, roumain et lituanien
- Le Conseil de l'AWEPA lors de sa réunion de mai 2009 a exprimé son soutien à la

campagne 46664, qui appelle maintenant à une résolution de l'Assemblée générale des Nations Unies approuvant la journée Mandela

Le parlement irlandais a adopté une motion de tous les partis le 10 juillet, qui a déclaré qu'aujourd'hui plus que jamais de courageux défenseurs des droits de l'homme comme M. Mandela sont essentiels.



Conseil consultatif de l'AWEPA

LES RELATIONS DE L'AWEPA AVEC l'Afrique sont guidées par les conseils du Conseil consultatif. Ce conseil se réunit annuellement pour discuter des politiques et programmes de l'AWEPA, et faire des suggestions sur les priorités futures concernant l'évolution en Afrique. Ce Conseil est nommé pour une période indéterminée et se compose des membres suivants :



L'archevêque Desmond Tutu (Président honoraire)
Théologien et éducateur, l'archevêque Desmond Tutu a été archevêque du Cap et chef de la Commission

Vérité et Réconciliation. Tutu a reçu en 1984 le prix Nobel pour le rôle qu'il a joué comme pionnier des méthodes de résistance pacifique dans la lutte contre le régime de l'apartheid en Afrique du Sud. Il joue maintenant un rôle de premier plan dans Les aînés : un groupe indépendant de leaders mondiaux éminents, réunis par Nelson Mandela, qui offrent leur influence et expérience collectives pour soutenir le renforcement de la paix, aider à résoudre les principales causes de la souffrance humaine et promouvoir les intérêts communs de l'humanité.



Mme Graça Machel (Présidente)
Mme Graça Machel a fait campagne en tant que défenseur mondial pour les enfants touchés par la guerre

et sert de porte-parole du Mouvement mondial pour les enfants. Après la lutte

pour l'indépendance, Machel a été ministre de l'Education du Mozambique. Elle est actuellement membre du Groupe des personnalités éminentes du Mécanisme africain d'évaluation par les pairs, un système mis en place par l'Union africaine pour aider les pays à améliorer leur gouvernance.



L'hon. professeur Wangari Maathai
Le professeur Wangari Maathai a reçu le Prix Nobel de la Paix 2004 pour ses efforts en termes de pro-démocratie,

de droits de l'homme et de conservation de l'environnement. En 1976, Wangari Maathai a fondé les bases du *Green Belt Movement*, qui a aidé les groupes de femmes à planter plus de 20 millions d'arbres pour préserver l'environnement et améliorer la qualité de vie. Maathai a été la première femme en Afrique centrale et orientale à obtenir un diplôme de doctorat. Elle a servi comme assistante du Ministre de l'Environnement du Kenya.



Mme Mary Robinson
Mme Mary Robinson a été membre du Parlement irlandais de 1969 à 1989 et est devenue membre de l'AWEPA dans les années 1980. Elle

a été élue la première femme présidente d'Irlande (1990-1997) et a servi comme Haut commissaire des Nations Unies pour les droits de l'homme (1997-2002). En tant que défenseur des droits de l'homme, Robinson est présidente et fondatrice de *Realizing Rights: The Ethical Globalization Initiative*.



Le professeur Albert Tevoedjre
Le professeur Albert Tevoedjre est l'Envoyé spécial du Secrétaire général des Nations Unies en Côte-d'Ivoire depuis

2003. Avant d'occuper ses responsabilités actuelles, Tevoedjre a présidé la Commission sur le projet « Millénaire pour l'Afrique, qui a terminé son rapport en mai 2002. Tevoedjre a également joué un rôle de premier plan en tant que « chef de gouvernement » au Bénin. Le livre « Poverty, Wealth of Mankind » de ce politologue de formation a reçu le « Prix de la vie économique ».



Son Excellence Mohamed A. Sahnoun
Son Excellence Mohamed Sahnoun, ancien ambassadeur d'Algérie auprès des Nations Unies, des États-Unis et du

Maroc, sert comme Représentant spécial pour la région des Grands Lacs d'Afrique depuis 1997. Sahnoun est également membre du Groupe consultatif spécial du projet des « sociétés déchirées par la guerre » et a servi comme Représentant spécial du Secrétaire général de l'ONU pour le conflit entre l'Érythrée et l'Éthiopie de 1999 à 2002.

Comité exécutif de l'AWEPA

LE COMITÉ EXÉCUTIF DE L'AWEPA EST LE CONSEIL EXÉCUTIF DE L'ORGANISATION. Il se réunit quatre fois par an. Le Conseil élit le Comité exécutif pour une période de cinq ans pour préparer et exécuter la politique de l'AWEPA, sous la supervision du Conseil. Le Comité exécutif est composé du Président, Dr. Jan Nico Scholten, des vice-présidents et du secrétaire général de l'AWEPA, M. Pär Granstedt, qui assure la présidence.



M. Pär Granstedt
(Suède)



Dr. Jan Nico Scholten
(Pays-Bas)



Mme Brigitta Gadiant
(Suisse)



Mme Miet Smet
(Belgique)



M. Jeppe Kofod
(Danemark)



M. Brendan Howlin
(Irlande)



Dr. Egidijus Vareikis
(Lituanie)



Mme Lydia Maximus
(Belgique)

Conseil de l'AWEPA

LE CONSEIL EST L'ORGANE SUPRÊME de l'AWEPA. Il est composé de représentants des sections AWEPA au Parlement européen et des parlements nationaux d'Europe. Le Conseil fonctionne comme une assemblée générale pour un mandat de cinq ans et se réunit au moins une fois par an. Le Conseil décide de la politique globale de l'AWEPA et est présidé par le Dr. Jan Nico Scholten. Il est composé des membres du Comité exécutif et des personnes suivantes :

Mme Inge Jäger (Autriche)
Mme Sabine de Bethune (Belgique)
Mme Magda de Meyer (Belgique)
M. Jan Hamáček (République tchèque)
M. Karsten Lauritzen (Danemark)
Mme Silver Meikar (Estonie)
M. Johan Van Hecke (Parlement européen)
Mme Krista Kiuru (Finlande)
Mme Brunhilde Irber (Allemagne)
M. Theodissis Georgiou (Grèce)
M. Charlie O'Connor (Irlande)
M. Enrico Pianetta (Italie)
Mme Ingrida Circene (Lettonie)
Mme Chantal Gill'ard (Pays-Bas)
Mme Maria Antónia Almeida Santos (Portugal)
Mme Minodora Cliveti (Roumanie)
Mme Carina Hägg (Suède)
Mme Rosita Runegrund (Suède)
Lord David Chidgey (Royaume-Uni)
Dr Luc Dhoore (Belgique)
M. Kimmo Kiljunen (Finlande)
Mme Katharine Bulbulia (Irlande)
M. Jan Willem Bertens (Pays-Bas)
Mme Barty Lührman Fuchs (Pays-Bas)
M. Francisco Arnau Navarro (Espagne)
M. John Corrie (Royaume-Uni)

Personnel AWEPA (décembre 2009)

Bureau des Pays-Bas

M. Lennart Andersson, *Directeur administratif*
Dr Jeff Balch, *Directeur de recherche et d'évaluation*
M. John McKendry, *Directeur du développement du programme*
Mme Marion Verweij, *Assistante du Président et du Secrétaire général*

Département de projet

Mme Liselot Bloemen, *Responsable de projets*
Mme Femke Brouwer, *Responsable de projets*
Mme Tatjana van den Ham, *Responsable de projets*
Mme Kristen Heim, *Responsable de projets*
Mme Pamela Matinde, *Responsable de projets*
Mme Paulin Nande, *Responsable des communications*

Département des finances

M. Martin Smeding, *Responsable financier en chef*
M. Erick Hoekzema, *Responsable des rapports financiers*
Mme Sahila El Fahsi, *Responsable financier*
Mme Gul Mert, *Responsable financier junior*

Ressources humaines

Mme Martien Meenhorst, *Responsable des ressources humaines*

Secrétariat

Mme Caroline Wacheke Murigi, *Assistante*
Mme Rita Santos, *Assistante*

Bureau de Belgique

M. Patrick Luabeya, *Responsable de projets*
Mme Katrin Verstraete, *Responsable de projets*

Bureau de Burundi

Mme Onesphere, *Chef du bureau / Représentant de l'AWEPA*
Mme Angeline Nahimana, *Responsable de projet et de l'administration*
M. Ferdinand Soferi, *Conducteur*

Bureau du Congo

Mme Gertrude Bamba Makabi, *Responsable de projets / Représentant(e) de l'AWEPA*

Bureau du Kenya

Mme Peninah Ogeto, *Responsable du bureau*
Mme Joyce Lucas, *Employé(e) de bureau*
M. Frank Kayitare, *Responsable de projets*

Bureau du Mozambique

Mme Amarilia Mutemba, *Chef du bureau / Représentant de l'AWEPA*
Mme Zaida de Pena Beete, *Responsable financier*
Mme Rosita Alberto, *Responsable de projets*
Mme Lidewij Helmich, *Responsable de projets*
Mme Elisa Muianga, *Responsable de projets*
M. Jorge Cuinhane, *Responsable de projets*
Mme Telma Mahiquene, *Assistante de projet*
Mme Alzira Muchanga, *Responsable du bureau*
Mme Ilda Mbeve, *Assistante*
M. Dario Taju, *Assistant informatique*
M. Lázaro Chachuaio, *Employé(e) de bureau*
Mme Ivete Antonio Tivane, *Employé(e) de bureau*
M. José Matavele, *Conducteur*

Bureau du Rwanda

Mme Beata Mukabaranga, *Responsable de projets / Représentant(e) de l'AWEPA*

Bureau de Somaliland

M. Erik Landemalm, *Responsable de projets*

Bureau d'Afrique du Sud

Mme Jessica Longwe, *Directrice des Relations avec les partenaires*
Mme Geertje Hollenberg, *Chef de Bureau*
Mme Nomawethu Xali, *Responsable de projets*
Mme Christine Leibach, *Responsable de projets financier*
Mme Alexandrina P. Wonani, *Responsable financier*
Mme Natalie Roberts, *Assistante / Responsable de la logistique*

Sud-Soudan

Mme Kris Debref, *Coordonnateur de projet SSLA et gestionnaire de programme des assemblées d'état SSLA*
Mme Rosette A. Ikote, *Gestionnaire de programme des assemblées d'état*
M. John Simon Yokwe, *Responsable de projets*
Mme Rachel Shibalira, *Conseiller juridique*
Mme Mirjam Younan, *Responsable de la logistique*
M. Jackson Ligigo, *Conducteur*

Bureau de l'AWEPA-EALA, Tanzanie

Mme Tine Hemelings, *Gestionnaire de programme*

Ouganda

Mme Jeniffer Kwarisiima, *Responsable de projets / Représentant(e) de l'AWEPA*

Revenus et dépenses de 2009

Revenu

En 2009, l'AWEPA a été financée par plusieurs gouvernements européens, à travers leurs agences de développement et ambassades de pays en Afrique, les organisations et les fondations des Nations Unies. L'AWEPA ne s'engage pas dans la collecte de fonds public.

Donateur	Subventions reçues en €
Autriche - ADA	26 398
Belgique - Ministère des Affaires étrangères	1 182 660
Belgique - Flandre	50 350
Danemark - Danida	533 314
Allemagne - GTZ	73 766
Commission européenne	1 773 084
Finlande	10 193
Irlande - Irish Aid	377 618
Pays-Bas - AIID	46 427
Pays-Bas - DGIS	1 632 170
Norvège - Ministère des Affaires étrangères	608 618
Portugal - IPAD	49 999
Suède - SIDA	1 255 341
Suisse - SDC	53 054
Royaume-Uni - Bureau des Affaires étrangères et du Commonwealth	141 449
PNUD	34 631
UNICEF	109 025
Autres	20 046
Total	7 978 143

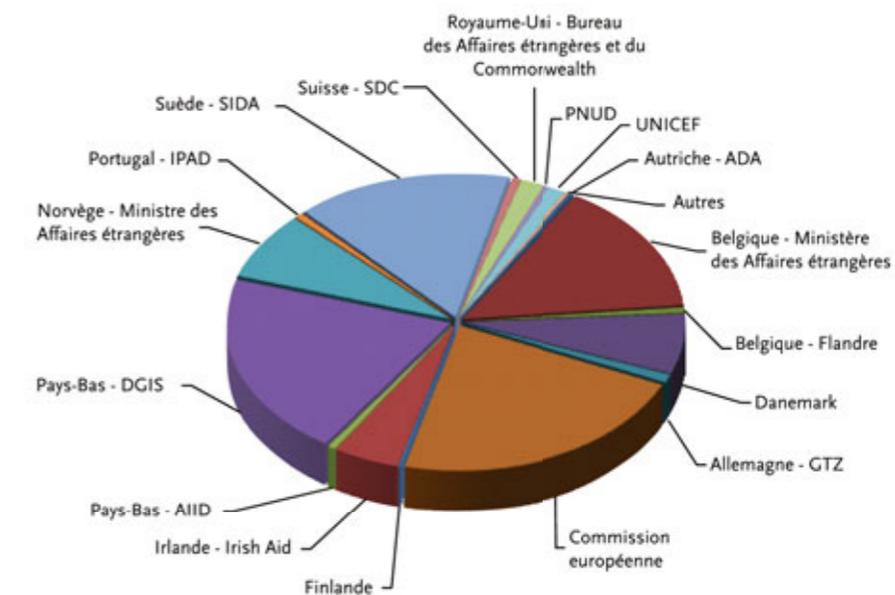
Dépenses

En 2009, le total des dépenses s'élevait à 7 978 143 €. Ce montant a été dépensé dans des programmes, comme indiqué dans ce tableau :

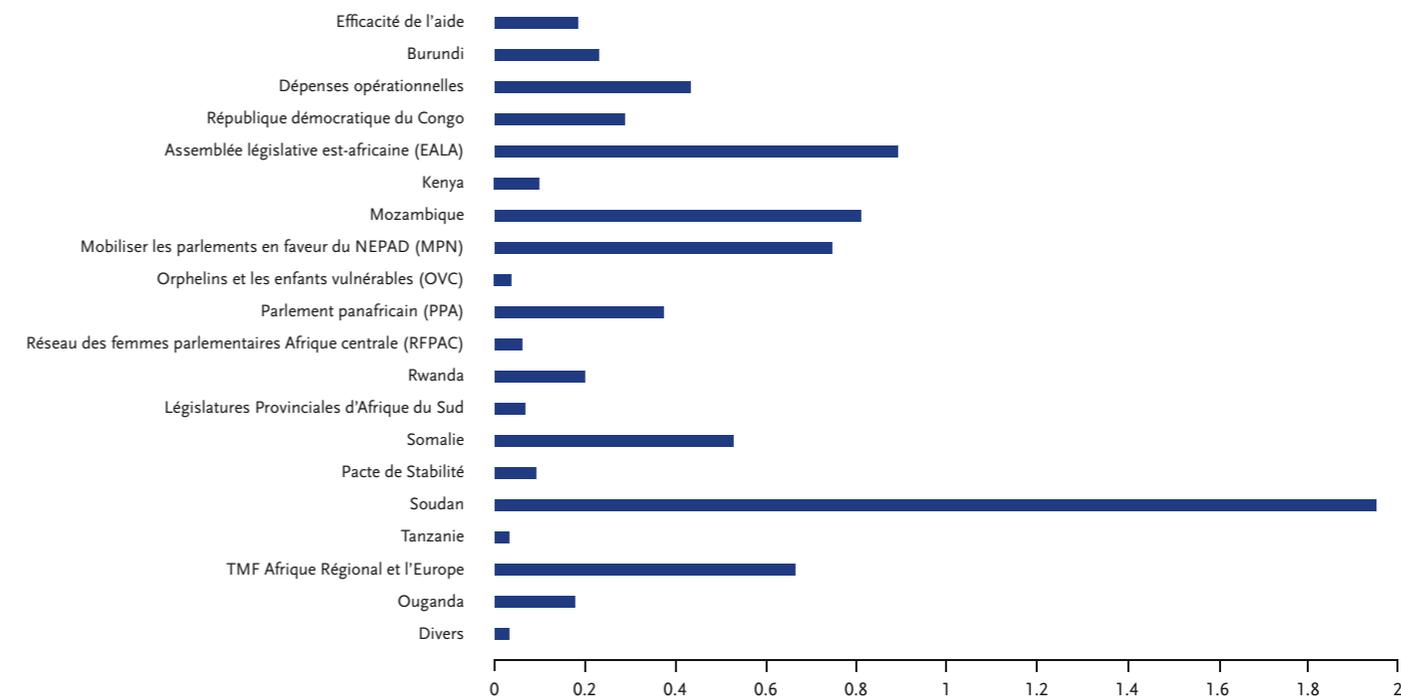
Les dépenses par programme / pays	Montant en €
Efficacité de l'aide	193 290
Burundi	227 172
Dépenses opérationnelles	424 708
République démocratique du Congo	274 711
Assemblée législative est-africaine (EALA)	904 420
Kenya	93 236
Mozambique	814 430
Mobiliser les parlements en faveur du NEPAD (MPN)	775 343
Orphelins et les enfants vulnérables (OVC)	38 351
Parlement panafricain (PPA)	389 206
Réseau des femmes parlementaires Afrique centrale (RFPAC)	60 109
Rwanda	216 370
Législatures Provinciales d'Afrique du Sud	67 952
Somalie	531 880
Pacte de Stabilité	92 682
Soudan	1 960 299
Tanzanie	32 972
TMF Afrique Régional et l'Europe	669 679
Ouganda	178 260
Divers	33 073
Total	7 978 143

Dons reçus des donateurs

Le revenu et les subventions reçus ont été dépensés sur le pays/programmes, comme indiqué dans ce tableau. Pour plus d'informations financières, le relevé financier vérifié pour l'année 2009 est disponible sur demande.



Dépenses par programme / pays en 2009 en millions d'euros



Colophon

Texte

Personnel d'AWEPA

Rédaction

Theo Kralt, Alizia Kamani

Photos

AWEPA

Réalisation graphique

www.shafir-etcetera.com

Lena Shafir / Lauran Blommers

Impression

Jubels bv

Traduction

Overtaal

AWEPA International

Prins Hendrikkade 48-G

1012 AC Amsterdam, The Netherlands

Tél +31 20 5245678

Fax +31 20 6220130

amsterdam@awepa.org

www.awepa.org

© AWEPA 2010

Photo en couverture

Rassemblement politique à Soweto avant les élections sud-africaines en 1994